



# Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale  
6 décembre 2004  
Français  
Original: anglais

**Assemblée générale**  
**Soixantième session**  
**Développement social, y compris les questions**  
**relatives à la situation sociale dans le monde**  
**et aux jeunes, aux personnes âgées,**  
**aux handicapés et à la famille**

**Conseil économique et social**  
**Session de fond de 2005**  
**Questions sociales et questions relatives**  
**aux droits de l'homme : développement**  
**social**

## **Rapport mondial sur la jeunesse, 2005**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Dans sa résolution 58/133, en date du 20 décembre 2003, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixantième session, par l'intermédiaire de la Commission du Développement social à sa quarante-troisième session, un rapport très complet comprenant une évaluation de la mise en œuvre du Programme d'action mondial depuis 1995, dans les domaines d'activité qui y étaient recensés comme prioritaires. Elle l'a également prié, notamment, lorsqu'il établirait le rapport demandé, de ne pas perdre de vue l'impact inégal de la mondialisation sur les jeunes des deux sexes, l'utilisation des technologies de l'information et des communications et l'accès à ces technologies, la propagation spectaculaire de l'infection au virus de l'immunodéficience humaine chez les jeunes et l'influence de l'épidémie sur leur vie, la participation active de jeunes aux conflits armés, qu'ils en soient les victimes ou les protagonistes, et le fait qu'il était devenu plus important de s'occuper des problèmes intergénérationnels dans une société vieillissante, et d'aborder ces questions dans une annexe au rapport. Le présent rapport et son annexe font suite à cette demande. Des recommandations concernant ces questions sont présentées dans le corps du rapport, en caractères gras. La troisième partie du document contient les recommandations finales ayant trait à la politique mondiale en faveur de la jeunesse.



## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	1–9	3
II. Examen des 10 domaines d’activité prioritaires du Programme d’action mondial pour la jeunesse à l’horizon 2000 et au-delà . . . . .	10–92	4
A. Les jeunes dans l’économie mondiale : pauvreté, éducation et emploi . . . . .	10–36	4
1. Pauvreté . . . . .	11–18	4
2. Éducation . . . . .	19–30	7
3. Emploi . . . . .	31–36	10
B. Les jeunes dans la société civile : environnement, loisirs et participation . . . . .	37–56	12
1. Les jeunes et l’environnement . . . . .	38–41	12
2. Loisirs . . . . .	42–49	13
3. Les jeunes et la participation à la prise de décisions . . . . .	50–56	15
C. Jeunes à risque : santé, toxicomanie, délinquance et discrimination à l’encontre des filles et des jeunes femmes . . . . .	57–92	17
1. Santé . . . . .	58–67	18
2. Drogues . . . . .	68–78	20
3. Délinquance juvénile . . . . .	79–88	22
4. Filles et jeunes femmes . . . . .	89–92	24
III. Conclusions et recommandations : nouvelles propositions en vue de l’adoption d’une politique mondiale en faveur de la jeunesse . . . . .	93–99	25
Annexe		
A. Mondialisation . . . . .		30
B. Technologies de l’information et des communications . . . . .		32
C. Le VIH/sida et les jeunes . . . . .		35
D. Les jeunes et les conflits . . . . .		37
E. Relations intergénérationnelles . . . . .		38

## I. Introduction

1. À l'occasion du dixième anniversaire de l'adoption du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, le présent rapport dresse le bilan de la situation des jeunes dans le monde.

2. Entre 1995 et 2005, la population mondiale des jeunes, soit ceux qui ont entre 15 et 24 ans, est passée de 1 milliard 25 millions à 1 milliard 153 millions, ce qui représente aujourd'hui 18 % de la population mondiale, 85 % d'entre eux vivant dans l'un des pays en développement, soit un taux en légère augmentation par rapport à 1995<sup>1</sup>.

3. Outre cette génération des 15-24 ans, les enfants de moins de 15 ans représentent 30 % de la population mondiale et, si l'on réunit ces deux classes d'âge, les moins de 24 ans composent désormais près de la moitié de la population mondiale. Si la croissance démographique s'est ralentie au cours de ces 10 dernières années pour les deux générations confondues, les jeunes, en valeur absolue, sont aujourd'hui plus nombreux que jamais.

4. Il est important de noter que la génération de jeunes hommes et de jeunes femmes qui a vu l'adoption du Programme d'action mondial en 1995 est aujourd'hui intégralement renouvelée. Chacun des 10 domaines d'activité prioritaires recensés dans le Programme d'action demeure d'actualité pour les générations actuelles et futures de jeunes dans le monde. La deuxième partie du présent rapport fait état des changements importants survenus dans certains de ces domaines.

5. Force est d'admettre qu'un grand nombre de bouleversements économiques et sociaux sont intervenus dans le monde depuis 1995. Au moins cinq nouveaux domaines d'action en faveur de la jeunesse sont apparus – mondialisation; utilisation accrue des technologies de l'information et des communications, avec des répercussions démesurées sur le mode de vie des jeunes; propagation du VIH/sida; implication croissante des jeunes dans les conflits armés, en tant que victimes et en tant que protagonistes; importance grandissante des relations intergénérationnelles dans une société mondiale vieillissante. Ces cinq nouveaux sujets de préoccupation ont été présentés dans le *Rapport mondial sur la jeunesse, 2003*<sup>2</sup>, puis ont été repris par l'Assemblée générale dans sa résolution 58/133. Ils sont analysés à l'annexe du présent rapport.

6. À l'heure actuelle, les questions qui entourent le parcours des jeunes pendant leur croissance et à leur entrée dans la société peuvent être regroupées sous trois grands thèmes, chacun d'eux recouvrant certains des 10 domaines d'activité recensés dans le Programme d'action, ainsi que les cinq nouveaux domaines d'action énoncés ci-dessus. Ensemble, ils dressent un tableau représentatif de la plupart des jeunes du monde actuel, en dépit de disparités culturelles, sociales ou nationales. Ces trois grands thèmes sont les suivants : a) les jeunes dans l'économie mondiale, notamment les questions de la faim et de la pauvreté, de l'éducation, de l'emploi, de la mondialisation et des technologies de l'information et des communications; b) les jeunes dans la société civile, y compris les questions de l'environnement, des loisirs, de la participation et des relations intergénérationnelles; et c) les jeunes face aux risques, qui s'intéresse aux questions prioritaires de la santé, de la toxicomanie, de la délinquance, des conflits et du VIH/sida.

7. Les cinq nouveaux domaines d'action prioritaires intéressent à divers titres ces trois grands thèmes. La mondialisation a des retentissements sur la répartition de l'emploi partout dans le monde, et les jeunes sont parmi les premiers touchés, en bien et en mal, par les changements qui surviennent dans le commerce et les investissements à l'échelle internationale. Les technologies de l'information et des communications influent sur la forme que prennent les échanges entre jeunes dans la société civile et dans l'économie mondiale. Les nouvelles relations intergénérationnelles font évoluer la façon dont les jeunes prennent part à la vie civile. La multiplication des conflits violents dans le monde et la propagation alarmante du VIH/sida place brutalement des millions de jeunes dans une situation de risque.

8. Les objectifs du Millénaire pour le développement, adoptés cinq ans après le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, peuvent être perçus comme un nouvel ensemble d'objectifs convenus sur le plan international, ayant pour cible les jeunes : la plupart concernent directement les enfants, les jeunes de la génération suivante, ou les questions qui intéressent fortement les jeunes, telles que la santé maternelle et le VIH/sida.

9. Les pays ci-après ont présenté leur rapport national sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà : Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Fédération de Russie, Finlande, Japon, Kirghizistan, Luxembourg, Mexique, Monaco, Ouganda et Suède. Le présent rapport s'appuie sur les éléments qui y figurent.

## **II. Examen des 10 domaines d'activité prioritaires du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà**

### **A. Les jeunes dans l'économie mondiale : pauvreté, éducation et emploi**

10. Le développement économique durable repose sur la participation des jeunes aux secteurs productifs de la société. Les forces du marché mondial influent de plus en plus sur les chances que les objectifs d'un enseignement de qualité et de conditions de travail décentes pour tous les jeunes se réalisent. Pour les responsables de l'élaboration des politiques, la difficulté consiste à aider les jeunes par des programmes et des politiques qui permettent à ceux-ci de tirer parti de la mondialisation et de l'essor des technologies de l'information et des communications tout en les protégeant contre les conséquences néfastes de la mondialisation de l'économie. Ici sont examinés les trois domaines d'activité prioritaires que sont la pauvreté, l'éducation et l'emploi; les thèmes de la mondialisation et des technologies de l'information et des communications sont étudiés à l'annexe au présent rapport.

#### **1. Pauvreté**

11. On évalue actuellement à presque 209 millions, soit 18 % de la jeunesse mondiale, le nombre de jeunes qui vivent avec moins d'un dollar des États-Unis par jour, et à 515 millions, soit près de 45 %, ceux qui vivent avec moins de deux

dollars par jour. C'est l'Asie du Sud, devant l'Afrique subsaharienne, qui compte le plus grand nombre de jeunes vivant en dessous de ces deux seuils de pauvreté. Selon un autre indicateur, ces deux régions enregistrent également les plus grandes concentrations de jeunes souffrant de malnutrition<sup>3</sup>.

Tableau 1  
**Estimation du nombre de jeunes de 15 à 24 ans vivant dans la pauvreté en 2005, exprimé en millions**

Région	Moins d'un dollar par jour	Moins de 2 dollars par jour	Souffrant de malnutrition
Asie du Sud	84,1	206,1	57,8
Afrique subsaharienne	60,7	102,1	39,9
Asie de l'Est et Pacifique	46,5	150,5	38,6
Amérique latine et Caraïbes	11,1	27,2	10,8
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2,0	12,1	7,1
Europe et Asie centrale	4,1	18,2	5,8
<b>Total<sup>a</sup></b>	<b>208,6</b>	<b>515,1</b>	<b>160,1</b>

Source : R. Curtain, *Youth in Extreme Poverty: Dimensions and Policy Implications with Particular Focus on South East Asia* (Melbourne, 2004). Voir également note de bas de page n° 3.

<sup>a</sup> Les chiffres ayant été arrondis, le total ne correspond pas exactement à la somme des chiffres des différentes régions.

12. Du fait que les groupes d'âge se chevauchent et que les enfants entrent rapidement dans la catégorie des jeunes, l'étude des indicateurs de pauvreté chez les enfants peut être riche d'enseignements. D'aucuns disent qu'il ne suffit pas de se fonder sur les revenus, les dépenses ou les profils de consommation des ménages pour établir des estimations sur la pauvreté chez les enfants. En outre, il est généralement admis que la pauvreté se traduit aussi par un accès limité aux services collectifs tels que le système d'alimentation en eau, le réseau routier, les soins de santé et l'éducation. C'est donc sur la base d'un ensemble d'indicateurs dénotant la non-satisfaction des besoins fondamentaux qu'a été établie une nouvelle mesure de la pauvreté chez les enfants<sup>4</sup>. Bien qu'elle ait été conçue pour quantifier la pauvreté chez les enfants de moins de 18 ans, elle donne aussi une bonne indication de la pauvreté chez les jeunes.

13. Sur la base de cette série d'indicateurs, on estime que plus du tiers de l'ensemble des enfants des pays en développement vit en dessous du seuil de pauvreté absolue, l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud présentant les pourcentages les plus élevés avec, respectivement, 65 % (207 millions d'enfants) et 59 % (330 millions d'enfants). Les pourcentages sont moins élevés en Amérique latine et dans les Caraïbes, et en Asie de l'Est et dans le Pacifique : 17 % et 7 % respectivement. Les enfants des campagnes sont bien plus pauvres que les enfants des villes, avec un taux de 70 % ou plus vivant dans le dénuement absolu dans les zones rurales de l'Afrique subsaharienne ou de l'Asie du Sud. Les problèmes qui touchent le plus grand nombre d'enfants des pays en développement, en milieu rural

surtout, sont le dénuement extrême et l'impossibilité d'avoir un logement et d'accéder à l'assainissement<sup>5</sup>.

14. Dans les pays en développement, la pauvreté est concentrée dans les zones rurales, surtout chez les petits exploitants agricoles et dans les familles sans terre. Quant à la pauvreté en milieu urbain, elle résulte principalement de la misère et du déclin économique dans les zones rurales, qui poussent les populations à migrer vers les villes. Le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà a mis fortement l'accent sur le développement rural. Il proposait de faire de l'exercice de l'agriculture une activité rémunératrice et de rendre la vie dans les régions agricoles plus attrayante. L'action menée pour lutter contre la pauvreté exige la mise en place d'une stratégie explicite de mise en valeur de l'agriculture. Or, au cours de ces 10 dernières années, on a enregistré une forte baisse des moyens tant nationaux qu'internationaux consacrés au développement du milieu agricole et rural dans les pays en développement<sup>6</sup>.

15. Il est de plus en plus généralement admis qu'investir dans la jeunesse peut être salutaire à la lutte contre la pauvreté. Les jeunes sont de plus en plus consultés lors de l'élaboration des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, et ils sont de plus en plus reconnus en tant que grand groupe de population touché par la pauvreté. Sur les 31 Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté établis entre mai 2002 et septembre 2003, 17 accordent la priorité à la jeunesse dans leur programme d'action. L'accent y est essentiellement mis sur l'éducation et l'emploi. Il est toutefois regrettable que seuls six de ces Documents aient expressément présenté les jeunes comme un groupe souffrant de la pauvreté, et que seuls 16 % des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté envisagent les jeunes comme une cible pour des interventions coordonnées.

16. Certes on évolue dans le bon sens, mais la majeure partie des actions menées pour atténuer la pauvreté n'inscrivent pas encore totalement les problèmes liés à la pauvreté des jeunes dans les stratégies de croissance nationales favorables aux pauvres, qui prévoient le développement des infrastructures et le changement des politiques agricoles, axés sur les pauvres. **Il faudrait associer les jeunes aux stratégies de réduction de la pauvreté, et souligner que la réduction de la pauvreté chez les jeunes contribue au développement socioéconomique du pays. Les jeunes devraient être consultés au cours de l'élaboration des politiques. Cette démarche intégrée devrait englober tous les domaines d'action prioritaires recensés dans le Programme d'action mondial pour la jeunesse qui sont pertinents pour le pays.**

17. **Les jeunes des zones rurales devraient être la cible privilégiée des initiatives visant à lutter contre la pauvreté, afin d'endiguer le vaste mouvement migratoire actuel des jeunes vers les villes.** Les engagements pris à cet égard dans le Programme d'action mondial pour la jeunesse devaient être mis en œuvre, soutenus par des systèmes de crédit au secteur agricole dirigés vers les jeunes. Des programmes scolaires répondant spécifiquement aux besoins des jeunes vivant en milieu rural sont susceptibles de renforcer leurs compétences. Cependant, toutes ces mesures ne sauraient pleinement porter leurs fruits sans un bouleversement structurel général du monde agricole, prévoyant notamment l'accès aux marchés et le partage des nouvelles technologies.

18. **Il faut mener des études quantitatives et qualitatives plus poussées sur les moyens d'atténuer la pauvreté chez les jeunes. Le manque de données ventilées**

**par tranches d'âge et le fait que la plupart des études sur la pauvreté ne sont pas spécifiquement axées sur les jeunes continuent de faire obstacle à une analyse approfondie des caractéristiques propres à la pauvreté chez les jeunes. Il est absolument indispensable de recenser les besoins de la jeunesse, de mener des études sur les jeunes et de consulter ceux-ci avant de les inscrire dans les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté.** Il est suggéré de mener des études axées sur les thèmes suivants : collecte de données longitudinales sur les jeunes en situation de pauvreté, rôle des jeunes dans la transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre, traits caractéristiques du passage du milieu scolaire au monde du travail, collecte de données longitudinales sur la pratique du marché du travail par les jeunes, étendue et nature de la participation des jeunes aux activités du secteur informel et de leur expérience du chômage, et possibilités qui s'offrent aux pouvoirs publics de favoriser l'emploi des jeunes.

## 2. Éducation

19. Depuis 1995, le nombre de jeunes achevant leur cycle d'études primaires n'a cessé d'augmenter. Sur ces 10 dernières années, à l'échelle mondiale, le taux de fréquentation de l'enseignement secondaire est passé de 56 % à 78 %<sup>7</sup>. De même, le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur est passé, pour l'ensemble des pays, de 69 millions en 1990 à 88 millions en 1997, les pays en développement enregistrant la plus forte progression<sup>8</sup>. Dans certains pays, le taux net a même doublé entre 1990 et le début du XXI<sup>e</sup> siècle. La génération actuelle de jeunes présente le niveau d'instruction le plus élevé jamais enregistré.

20. Tous les pays n'ont malheureusement pas obtenu la même réussite dans l'éducation de leurs jeunes. Certains ont vu leur taux de fréquentation baisser durant les années 90, puis remonter légèrement après 2000. Dans certains pays en transition, les chiffres du primaire reculent, montrant bien que la réalisation de l'objectif de l'éducation pour tous est tributaire des conditions socioéconomiques. En dépit des progrès enregistrés, 113 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire n'étaient pas scolarisés en 2000<sup>9</sup>. Ce sont eux qui constitueront la génération de jeunes analphabètes qui succèdera aux 130 millions de jeunes analphabètes dénombrés actuellement dans le monde.

21. La pauvreté est un obstacle majeur à la scolarisation. Lorsque des parents démunis sont contraints de faire un choix, ce sont les filles qu'ils ont tendance à exclure en premier du système scolaire. L'écart entre le taux d'alphabétisation des garçons et celui des filles semble se creuser en Asie et en Afrique. C'est dans la région de l'Asie occidentale et du nord de l'Afrique que le fossé est le plus important, le nombre de filles non scolarisées y étant trois fois plus élevé que celui des garçons<sup>10</sup>. Dans la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique, l'accès à l'éducation est quasiment le même pour les filles et pour les garçons, tandis qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, les garçons semblent légèrement défavorisés. En milieu rural, les jeunes ont moins facilement accès à l'éducation, l'enseignement dispensé y est de moins bonne qualité et le taux d'illettrisme chez les adultes y est plus élevé.

22. Outre l'objectif de l'éducation pour tous, il convient de chercher à relever la qualité de l'éducation. Si la suppression des droits de scolarité a incité un plus grand nombre de familles à envoyer leurs enfants à l'école, elle a aussi nui à la qualité de l'enseignement. Les résultats obtenus dans certains pays d'Afrique subsaharienne

montrent que, si l'on ne consent pas davantage de moyens pour recruter des enseignants qualifiés et acheter des supports pédagogiques, les écoles ne seront pas en mesure d'accueillir le nombre croissant de nouveaux élèves qui s'inscrivent. Dans nombre de pays, enseignants et formateurs manquent singulièrement de formation, de moyens, de soutien, de supports pédagogiques et de conditions favorables pour mener leur tâche à bien, ce qui entame la qualité de l'enseignement dispensé aux jeunes.

23. La mondialisation et la révolution technologique, compliquées par une aggravation des inégalités dans le monde, appellent de nouvelles réponses aux besoins des jeunes en matière d'éducation. Les programmes scolaires ne préparent pas toujours idéalement les jeunes aux attentes du marché du travail. Dans les pays développés, on estime qu'entre 10 et 20 % des besoins globaux de la population en matière d'apprentissage ne sont pas satisfaits par les systèmes d'enseignement traditionnel existants<sup>11</sup>. Les pays en développement se heurtent à de grandes difficultés pour introduire les nouvelles technologies de l'information et des communications dans leur système d'enseignement. **Il faut chercher sans délai à éviter que la fracture numérique qui sépare pays développés et pays en développement ne s'accroisse chez la génération montante.**

24. Longtemps, l'éducation a été considérée comme le principal moyen de combattre la pauvreté. Dans la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous, établie à Jomtien (Thaïlande) en 1990, la communauté internationale a pris l'engagement d'instaurer l'éducation primaire pour tous et de réduire partout dans le monde le taux d'analphabétisme d'ici à la fin de la décennie. Dans le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, l'éducation a été inscrite au nombre des 10 volets prioritaires du développement des jeunes. Dans le Cadre d'action de Dakar, adopté lors du Forum mondial sur l'éducation en 2000, six grands objectifs ont été recensés pour l'éducation, deux d'entre eux ayant été retenus comme objectifs du Millénaire pour le développement : a) d'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires; et b) éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et en tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.

25. L'action menée sur le plan international a été essentiellement axée sur l'éducation des filles et des jeunes femmes. Un certain nombre de grands projets et d'activités à l'échelle mondiale sont centrés sur des stratégies permettant de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Le Projet objectifs du Millénaire, lancé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, prévoit des équipes spécialisées dans les questions d'éducation. En 2002, la Banque mondiale a lancé une initiative de financement accéléré visant à offrir une aide financière et technique immédiate et croissante aux pays qui sont dotés des politiques voulues mais ne semblent pas en mesure de réaliser l'objectif de l'éducation primaire pour tous d'ici à 2015. Neuf programmes phares interinstitutions ont été mis en place par l'UNESCO. Si l'on a bien constaté quelques progrès en matière de financement de l'éducation de base, l'assistance bilatérale et multilatérale offerte en faveur de l'éducation a diminué entre 1998-1999 et 2000-2001. Le niveau actuel de l'aide internationale à l'éducation de base semble insuffisant pour réaliser l'objectif de l'éducation primaire pour tous d'ici à 2015.

26. La plupart des États ont inscrit le droit à l'éducation dans leur constitution. Tout bien considéré, les progrès sont liés à la mesure dans laquelle les droits et obligations se traduisent par l'adoption de textes applicables et de politiques, plans et programmes mûrement réfléchis. Dans le Cadre d'action de Dakar, les États sont priés d'établir des plans d'action nationaux ou de renforcer ceux qui existent déjà, et de les insérer dans le cadre d'un effort plus large de développement et de lutte contre la pauvreté<sup>12</sup>. Bon nombre de gouvernements définissent leurs propres objectifs nationaux pour l'éducation, notamment en matière d'égalité des sexes. Au cours des 10 dernières années, les organisations non gouvernementales ont mené de plus en plus campagne en faveur de l'éducation, contribuant à ce que des millions de jeunes y accèdent.

27. Ces 10 dernières années, on a accordé une importance croissante aux « compétences pratiques » dans le système éducatif. L'apparition de nouveaux concepts, tels que l'apprentissage non scolaire, l'éducation permanente, l'enseignement à distance, l'apprentissage en ligne, l'éducation mutuelle et la formation sur le terrain, montre bien que l'éducation revêt des formes de plus en plus diverses qui sortent du cadre traditionnel de la salle de classe. Il est important de tout faire pour repêcher les jeunes et les jeunes adultes qui ont quitté le système éducatif avant d'avoir acquis les compétences de base en lecture, écriture et mathématiques, afin d'accroître leurs chances de trouver un emploi. Dans les rapports qu'ils ont soumis, les pays ont également fait part de programmes de lutte contre le racisme et la violence, et de promotion des valeurs pluriculturelles et de la tolérance, ainsi que de programmes visant à dispenser aux jeunes un enseignement dans leur langue maternelle.

**28. Il faut s'employer à maintenir la tendance positive en faveur de la réalisation de l'égalité des sexes dans le système éducatif, puis dans l'emploi.** Il est avéré que les filles ayant bénéficié d'une instruction sont mieux armées pour prendre des décisions qui leur permettront de se sortir de la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie de leurs enfants. Les mesures de politique publique qui ont fait leurs preuves et méritent d'être préconisées sont les suivantes : création de conditions favorables à la promotion de l'éducation des filles par voie de réforme législative et d'aménagement des politiques; redistribution des ressources de façon à répondre aux besoins spécifiques des filles en matière d'éducation; réforme des programmes scolaires; mesures incitant les familles à envoyer les enfants à l'école; augmentation du nombre d'établissements scolaires dans les zones mal desservies; perfectionnement de la formation des enseignants; lutte contre la violence; coopération avec les parents; programme d'alimentation scolaire; accroissement de la proportion de femmes parmi les enseignants; mise en place d'installations sanitaires distinctes pour les filles; éducation sanitaire dans le cadre de l'école; relèvement de l'âge minimum pour le mariage. Pour mettre en place ces mesures, les pouvoirs publics doivent prendre publiquement des engagements fermes, s'il le faut avec l'aide d'autres intervenants non étatiques.

**29. Il faudrait prendre conscience de l'importance des enseignants et des formateurs dans la perspective d'une éducation de qualité pour tous.** Pour rendre la profession plus attractive, on devrait attacher de l'importance à la formation des enseignants ainsi qu'à leurs conditions de travail, à leurs perspectives de carrière et à leur salaire.

30. **Les pouvoirs publics sont invités à mettre en place ou en œuvre des systèmes de validation de l'apprentissage non scolaire pour les jeunes.** La valeur des connaissances et expériences acquises hors du cadre de la salle de classe serait ainsi reconnue, et la corrélation entre apprentissage formel et apprentissage non scolaire serait mise en évidence.

### 3. Emploi

31. Entre 1993 et 2003, dans le monde, les taux de participation des jeunes à la main-d'œuvre ont globalement perdu presque quatre points de pourcentage, en raison de l'augmentation du nombre de jeunes qui sont scolarisés, de l'allongement de la durée de leur présence dans le système éducatif, de l'élévation des taux de chômage et du fait que certains jeunes quittent la main-d'œuvre parce qu'ils ont perdu tout espoir de trouver un emploi. Selon les chiffres de l'Organisation internationale du Travail, le chômage des jeunes dans le monde est monté en flèche, passant de 11,7 % en 1993 au taux le plus élevé jamais enregistré de 14,4 % en 2003 (88 millions de jeunes chômeurs<sup>13</sup>). C'est dans la région de l'Asie occidentale et du nord de l'Afrique (25,6 %) et en Afrique subsaharienne (21 %) que le taux de chômage chez les jeunes était le plus élevé, les taux les moins élevés étant enregistrés en Asie de l'Est (7 %) et dans les pays industrialisés (13,4 %). La tendance générale est au resserrement des écarts entre le taux de participation des hommes à la main-d'œuvre et celui des femmes, même si le taux de chômage chez les femmes demeure plus élevé dans l'ensemble des régions en développement, à l'exception de l'Asie de l'Est et de l'Afrique subsaharienne. Grâce à l'action menée en concertation par les pouvoirs publics, les organisations de la société civile et la communauté internationale, le travail des enfants semble être en recul dans le monde.

32. Le nombre de jeunes inscrits dans les cycles d'enseignement secondaire et supérieur a certes augmenté, mais dans bien des pays le marché du travail n'est pas en mesure d'accueillir une telle masse de jeunes diplômés. La faute en revient la plupart du temps à l'absence de mise en correspondance du système éducatif avec les besoins du marché de l'emploi, mais aussi au nombre élevé de jeunes qui se retrouvent aujourd'hui en âge de travailler. Les perspectives d'emploi sur le marché du travail officiel étant inexistantes pour les jeunes, ceux-ci se tournent vers l'entrepreneuriat forcé et les activités individuelles du secteur non structuré, travaillant souvent dans des conditions à risque, pour un salaire insuffisant et sans grandes perspectives de débouchés. Tous ces facteurs combinés peuvent entraîner un découragement et un désintérêt chez les jeunes travailleurs. Les jeunes entrent aussi pour une bonne part dans la masse mondiale des 175 millions de migrants, ce qui ne fait qu'aggraver la fuite des cerveaux<sup>14</sup>.

33. Les responsables de l'élaboration des politiques sont de plus en plus préoccupés par le sentiment de frustration qui accompagne le chômage de longue durée chez les groupes de jeunes gens vivant en milieu urbain et qui alimente ainsi l'agitation et la violence politiques et idéologiques. Certains ont avancé que les jeunes sans emploi et oisifs, apparus dans la société à la suite d'une explosion démographique de grande ampleur, risquent de contester l'autorité des pouvoirs publics et de mettre en danger la stabilité. Tous ces mécontents pourraient bien rejoindre les rangs du terrorisme national et international. Il convient toutefois de rappeler que seuls quelques-uns d'entre eux optent pour cette voie, et ce ne sont pas

forcément des jeunes. Le lien de causalité entre le chômage des jeunes et le terrorisme n'est donc pas établi.

34. Ces 10 dernières années, la communauté internationale a cherché plus activement à remédier au chômage des jeunes. En 1995, les gouvernements qui participaient au Sommet mondial pour le développement social convenaient d'accorder une attention particulière à cette question<sup>15</sup>. Six ans plus tard, les organisations de jeunes adoptaient la Stratégie de Dakar pour le renforcement de la capacité d'action des jeunes lors de la quatrième session du Forum mondial du système des Nations Unies pour la jeunesse, tenue à Dakar<sup>16</sup>. En 2000, dans la Déclaration du Millénaire, l'ensemble des pays se sont engagés à formuler et à appliquer des stratégies qui donnaient aux jeunes partout dans le monde une chance réelle de trouver un travail décent et utile, engagement qui a ensuite été inscrit au nombre des objectifs du Millénaire pour le développement<sup>17</sup>. L'objectif 8, qui consiste à mettre en place un partenariat mondial pour le développement, fait explicitement référence à la création de perspectives d'emploi pour les jeunes. Le Réseau pour l'emploi des jeunes, initiative de haut niveau, a été créé pour encourager les mesures sur le terrain, ce qui a permis à la question de l'emploi des jeunes de gagner en importance au niveau national. En 2001, un groupe d'experts désignés par le Secrétaire général a élaboré des recommandations articulées autour des quatre priorités stratégiques mondiales que sont l'aptitude au travail, l'esprit d'entreprise, l'égalité des chances et la création d'emplois. Le Réseau pour l'emploi des jeunes apporte aujourd'hui son aide à 10 pays chefs de file résolus à mener des stratégies nationales en faveur de l'emploi des jeunes, ainsi qu'à un certain nombre d'autres pays qui s'apprêtent à en faire autant.

35. En outre, plusieurs documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté ont exposé des stratégies pour l'emploi des jeunes par la formation des jeunes à la gestion des entreprises, la mise en place du microcrédit, la valorisation de la formation professionnelle et des services d'orientation professionnelle, la formation des jeunes à l'encadrement, des programmes à forte intensité de main-d'œuvre visant spécifiquement les jeunes et des cours de perfectionnement en technologies de l'information et des communications. À l'échelon national, plusieurs rapports nationaux sur le développement humain ont été consacrés aux jeunes, et d'autres comptaient plusieurs chapitres portant sur des initiatives et des politiques nationales en faveur de l'emploi des jeunes.

36. Si bon nombre de gouvernements ont encouragé chez les jeunes l'esprit d'entreprise et la création d'activités individuelles, les initiatives de microfinancement visant spécifiquement les jeunes ne sont pas légion. La plupart sont mises en place par des organisations non gouvernementales ou des banques privées. De nombreuses organisations non gouvernementales ont proposé des programmes de formation pour les jeunes, qui avaient pour objectifs de développer leurs compétences pratiques, de leur offrir une formation professionnelle et de développer leur esprit d'entreprise. Les initiatives menées, parce qu'elles semblent souvent pécher par manque de ressources et d'ambition, ne peuvent véritablement régler le problème du chômage des jeunes dans sa globalité. **Pour que ces initiatives soient véritablement efficaces dans la lutte contre la pauvreté, les bons résultats doivent en être transposés à une plus grande échelle sur les plans national et international. Il faut donc consentir davantage de moyens financiers pour les initiatives en faveur de l'emploi des jeunes.**

## **B. Les jeunes dans la société civile : environnement, loisirs et participation**

37. Les jeunes font partie intégrante de la société civile. Leur participation aux activités de la société civile garantit qu'ils s'emploient à construire leur avenir. Il faut les associer aux processus décisionnels qui contribuent à façonner leur propre environnement socioéconomique. Durant les 10 années passées, trois nouveaux phénomènes ont changé la manière dont les jeunes s'intègrent et participent à la vie sociale. Tout d'abord, le rôle qu'ils jouent dans la société est influencé par une nouvelle culture mondiale de la jeunesse alimentée par les médias et diffusée grâce à l'essor rapide des nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC), encore largement méconnues lorsque le Programme d'action mondial a été adopté. Par ailleurs, un pourcentage disproportionné de jeunes ont été impliqués dans de nombreux conflits armés nationaux ou internationaux. Enfin, le vieillissement des sociétés a de profondes incidences sur les relations intergénérationnelles. Ces trois nouveaux phénomènes seront examinés dans l'annexe au présent rapport. On étudiera tout d'abord les trois domaines prioritaires initiaux du Programme d'action mondial, qui ont trait au rôle des jeunes dans la société civile, à savoir l'environnement, les loisirs et la participation.

### **1. Les jeunes et l'environnement**

38. Sachant qu'ils devront assumer les conséquences des politiques environnementales actuelles, les jeunes continuent d'être très concernés par la protection et la préservation des ressources de la planète. Comme ils l'ont montré lorsqu'ils ont pris part au Sommet mondial pour le développement durable en 2002, les jeunes militent ardemment en faveur de la préservation de l'environnement. C'est pourquoi il est indiqué dans le Plan de mise en œuvre adopté lors du Sommet qu'il faut promouvoir et encourager la participation des jeunes aux programmes et activités relatifs au développement durable. **La mobilisation et le soutien des organisations locales de la jeunesse seront essentiels pour réaliser l'objectif du Millénaire pour le développement, qui consiste à assurer la viabilité de l'environnement.**

39. Tout au long du Sommet, les jeunes ont aussi plaidé pour un engagement renouvelé en faveur de l'éducation pour le développement durable. L'Assemblée générale a proclamé la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable, qui doit commencer le 1<sup>er</sup> janvier 2005<sup>18</sup>. Le projet de plan international de mise en œuvre du programme de la Décennie définit un cadre assez large dans lequel tous les partenaires, notamment les jeunes, pourront jouer un rôle dans la mise en œuvre de la Décennie. L'éducation écologique, qui s'est développée de manière soutenue ces 10 dernières années, est appuyée par plusieurs associations professionnelles régionales et nationales d'éducateurs en écologie. Les jeunes diffusent de plus en plus d'informations relatives à l'environnement par leurs propres circuits.

40. La difficulté que pose une éducation écologique qui se veut efficace reste la traduction des principes écologiques en mesures concrètes – qu'il s'agisse de la modification des styles de vie ou de la prise de décisions politiques. Il importe donc de disposer des informations nécessaires sur les questions ayant trait à l'environnement pour pouvoir rechercher des solutions concrètes et à portée pratique. On peut citer à ce titre la Campagne pour un monde propre qui incite

chaque année plus de 40 millions de bénévoles dans plus d'une centaine de pays à prendre des initiatives visant à améliorer leur environnement local. Des millions de jeunes font partie de ces bénévoles, et cette campagne leur offre un moyen concret de jouer un rôle dans la protection de leur environnement immédiat.

41. Les jeunes continuent d'être associés à la mise en œuvre de projets relatifs à l'environnement, et l'expérience qu'ils ont ainsi acquise leur permet de participer plus activement à la prise de décisions concernant les orientations en matière d'environnement. Leur participation à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement a ouvert la voie à la participation de groupes de jeunes à d'autres conférences mondiales, un temps fort étant leur participation remarquée au Sommet mondial pour le développement durable. **Pour que les jeunes contribuent plus activement à la protection de l'environnement, il faut leur permettre de participer davantage à la prise de décisions au sein des organisations gouvernementales et non gouvernementales.**

## 2. Loisirs

42. Ces 10 dernières années ont été marquées par une meilleure prise de conscience de l'importance que revêtent les loisirs pour l'épanouissement des jeunes. On se rend davantage compte que ce temps libre peut jouer un rôle essentiel dans l'intégration sociale, l'accès à des débouchés et l'épanouissement d'une manière générale. Comme cela a été souligné dans le Rapport mondial sur la jeunesse de 2003, des termes tels que « loisirs », « apprentissage informel » et « jeu » impliquent une insouciance dans l'intention et la pratique, qui ne reflète pas la manière dont la majorité des jeunes utilisent leur temps libre. Les jeunes consacrent leur temps libre et leurs activités de bénévolat à de nombreuses questions qui les concernent, telles que l'éducation et l'emploi. Tant par nécessité que par intérêt, ils recherchent et trouvent de plus en plus des manières nouvelles d'occuper leur temps libre.

43. La question des dangers qui menacent le bien-être des jeunes comme, par exemple, le sida, la délinquance, les conflits et la toxicomanie, est étroitement liée à la présence ou à l'absence de projets et de programmes durant les heures de loisir. Il importe donc de continuer de placer les activités menées pendant le temps de loisirs dans le cadre général de l'épanouissement des jeunes et de leur participation au développement de leur collectivité et de leur société.

44. L'Année internationale des volontaires, célébrée en 2001, a sensiblement contribué à élargir la conception traditionnelle de la nature, du rôle et de l'apport du bénévolat des jeunes. À la fin de 2001, la communauté internationale était unanime à reconnaître que le système du bénévolat englobait certes les activités menées pendant les temps de loisirs mais qu'il allait bien au-delà. Les jeunes font du bénévolat de multiples manières, non seulement par l'intermédiaire d'organisations de services bien établies mais également par le biais de systèmes d'entraide, notamment dans les pays en développement, et du militantisme. **À la suite de l'élan imprimé par l'Année internationale des volontaires célébrée en 2001, la capacité des organisations bénévoles d'associer les jeunes à leur action et d'encourager leurs initiatives jouera un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.**

45. Dans nombre de pays industrialisés, la réduction des allocations publiques destinées aux loisirs, au sport, à la musique et à l'enseignement des arts ont

compromis de nombreuses activités périscolaires intéressantes organisées en milieu scolaire ou en dehors. Ces opportunités perdues donnent lieu à une multiplication des « enfants à la clef », qui regagnent un appartement ou une maison vide ou traînent dans les rues. Si certains jeunes entreprennent des projets destinés à pallier les insuffisances des programmes publics, il faut leur venir en aide pour les encourager dans leur action, par exemple en supervisant leurs activités, en leur offrant des lieux pour se réunir et en facilitant leur accès à d'autres établissements ouverts au public. Les loisirs qui occupent les jeunes de manière constructive revêtent une importance particulière, les statistiques révélant que les jeunes qui s'adonnent au bénévolat sont plus susceptibles de poursuivre cette action par la suite. Des études menées en Amérique du Nord indiquent que les jeunes qui font du bénévolat sont davantage susceptibles de réussir à l'école et, plus tard, de voter.

**L'aménagement urbain et le développement rural doivent prendre en compte les besoins de la jeunesse en matière de loisirs de manière à offrir aux jeunes une gamme variée d'activités bénévoles et de possibilités constructives.**

46. Le sport favorise la santé et contribue à créer une image positive de soi-même et à développer certaines valeurs et aptitudes sociales telles que l'esprit d'équipe et la tolérance. De plus, le sport est un langage universel, qui peut unir les peuples, indépendamment de leur origine, de leur histoire, de leurs convictions religieuses ou de leur situation économique. Il transcende les barrières qui divisent les sociétés et permet ainsi d'encourager les jeunes à participer à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix, tant de manière symbolique à l'échelle mondiale que de façon très concrète au niveau local. **Lorsque les initiatives basées sur le sport sont bien conçues, elles constituent des instruments pratiques et efficaces au service du développement et de la paix.**

47. Un nombre croissant de variables déterminent la manière dont les jeunes utilisent leur temps en dehors de l'école ou du travail. En raison des taux élevés du chômage des jeunes dans le monde entier et de l'augmentation des coûts de l'enseignement supérieur, les jeunes doivent utiliser leur temps libre limité pour améliorer constamment leurs compétences et leurs perspectives d'emploi. C'est ainsi que beaucoup parmi eux ont tendance à considérer les loisirs comme un luxe inabordable, puisqu'ils utilisent tout leur temps libre pour améliorer leurs compétences ou gagner de l'argent en vue de financer leurs études. Le temps libre est souvent consacré à des activités qui doivent faciliter la transition de l'école au monde du travail, telles que la prospection des carrières et la préparation aux emplois. Ce phénomène contribue à expliquer la diminution constante du nombre d'adhérents aux associations sportives et aux diverses formes d'activités de loisirs organisées. Certains jeunes ont moins de possibilités de s'adonner à des loisirs par plaisir ou intérêt car le faible nombre de débouchés oblige nombre d'entre eux à se montrer extrêmement compétitifs et à mettre à profit leurs temps libre pour établir des contacts susceptibles de déboucher sur un emploi.

48. Les nouvelles technologies de l'information et des communications ont aussi influé sur les habitudes en matière de loisirs, les relations sociales empruntant de plus en plus la voie de la messagerie textuelle et des réunions en ligne. Il ressort d'une enquête nationale réalisée aux États-Unis que 91 % des adolescents âgés de 18 à 19 ans ont recours à l'Internet pour envoyer des courriers électroniques à leurs amis ou parents, tandis que 83 % de ces jeunes s'en servent pour envoyer des messages instantanés. Une étude menée récemment au Royaume-Uni a révélé que 94 % des jeunes possédaient un téléphone portable et que la moitié des quelque

10 milliards de messages alphanumériques envoyés en 2003 étaient le fait de jeunes<sup>19</sup>. Les utilisateurs de téléphones cellulaires sont de plus en plus jeunes et les adolescents dépensent davantage d'argent chaque année pour acquérir ces téléphones. En 2001, le nombre total d'abonnés au téléphone portable dans le monde s'élevait à 860 millions de personnes<sup>20</sup>. En moyenne, 80 % des jeunes aux États-Unis utilisent un téléphone portable chaque semaine<sup>21</sup>. En Chine, près de 60 % des abonnés au téléphone cellulaire ont entre 20 et 30 ans.

49. Parmi ces faits nouveaux, il convient également de citer la désaffection pour certaines activités traditionnelles telles que le sport. Il ressort d'une étude réalisée en Norvège que les enfants et les jeunes consacrent moins de temps aux activités physiques, aux sports ou aux jeux et que 47 % seulement des jeunes âgés de 20 à 24 ans font de l'exercice physique sous une forme ou sous une autre toutes les deux semaines ou plus<sup>22</sup>. Les habitudes induites par l'utilisation des technologies modernes créent peut-être une culture de « loisirs individualisés », les jeunes consacrant de plus en plus leur temps libre aux écrans d'ordinateur et aux claviers des téléphones portables.

### 3. Les jeunes et la participation à la prise de décisions

50. Ces 10 dernières années ont été marquées par une prise de conscience croissante de l'importance que revêt la participation des jeunes à la prise de décisions, les initiatives prises par les pouvoirs publics pour associer les jeunes s'étant traduites par une amélioration de la formulation, de l'exécution et de l'évaluation des politiques. L'intégration des jeunes permet de renforcer leur engagement en faveur des droits de l'homme et de la démocratie et de les sensibiliser à cet égard. La participation des jeunes à la vie familiale, scolaire et communautaire revêt une importance particulière à l'heure de faire face aux situations de conflit ou consécutives à un conflit, ou d'assurer la protection des droits des filles et des jeunes femmes. La devise selon laquelle « les jeunes sont l'avenir » ne tient pas compte du fait qu'ils participent déjà très activement à la vie de leur société. Dans leur quasi-totalité, les entités du système des Nations Unies disposent à présent de stratégies et de plans visant à promouvoir la participation de la jeunesse. **Ces initiatives pourraient être davantage renforcées grâce à une intégration plus systématique de représentants de la jeunesse dans les délégations que les pays envoient à l'Assemblée générale et à d'autres réunions pertinentes des Nations Unies, notamment la soixantième session de l'Assemblée générale qui marquera le dixième anniversaire du Programme d'action mondial.**

51. Cela étant, si la participation de la jeunesse à la prise de décisions s'avère bénéfique pour l'élaboration des politiques et l'épanouissement des jeunes, elle n'est pas toujours mise en pratique. La participation effective des jeunes passe par des changements dans la manière dont les sociétés perçoivent la jeunesse – changements qui se traduisent par un financement adéquat, des moyens novateurs de diffusion de l'information, une formation destinée à faciliter la collaboration entre les générations et des structures organisationnelles ouvertes à de nouvelles voix. Le niveau de participation de la jeunesse varie entre deux extrêmes, allant de la manipulation ou du geste symbolique à des programmes complets, conçus par les jeunes et appliqués par ceux-ci. Pour être efficaces, les stratégies en faveur de la participation de la jeunesse doivent s'écarter des démarches ponctuelles et s'insérer dans certaines dimensions fondamentales des structures, des institutions et des

processus sociaux. **Il faut s'employer à favoriser les relations intergénérationnelles et encourager les jeunes à participer utilement aux programmes et activités qui les concernent.** Il faut veiller à ce que le plus grand nombre possible de jeunes puissent représenter leur groupe d'âge. Les filles et les jeunes femmes, en particulier, auront peut-être besoin d'un appui supplémentaire pour surmonter les barrières sociales, culturelles et économiques qui s'opposent à leur participation pleine et entière.

52. Les initiatives qui, au niveau national, visent à associer les jeunes à la prise de décisions doivent en outre tenir compte des changements touchant à la composition et à la structure des mouvements de la jeunesse. Dans de nombreux pays, les partis politiques ont du mal à attirer de jeunes membres. Les campagnes qui encouragent les jeunes à voter essaient de renverser la tendance actuelle qui se traduit par une désaffection de la jeunesse pour la politique. L'indifférence que suscitent la politique et les organisations traditionnelles de la jeunesse semble caractériser les jeunes générations de nombreux pays. Pour beaucoup de jeunes, le monde de la politique est trop distant de leurs réalités quotidiennes que sont l'école, les loisirs et la recherche d'un emploi. Nombreux sont ceux qui ne voient pas de liens entre ces réalités et la politique. De plus, rares sont les politiciens qui peuvent prétendre représenter les jeunes dans un cadre démocratique. Bien que la participation aux associations établies soit considérée comme un important moyen d'intégration sociale, il existe une différence marquée entre les pays qui ont une solide tradition associative et ceux qui ne disposent pas de ces structures.

53. Le faible taux de participation aux élections et de présence dans les partis politiques ne signifie pas que les jeunes ne s'intéressent pas à l'avenir politique de leur société. Bien que les mouvements d'étudiants soient associés aux campus et aux établissements d'enseignement, les diverses causes qu'ils défendent continuent de dépasser la réforme de l'enseignement et les restrictions budgétaires pour englober les réformes démocratiques, les questions liées à l'emploi et à la santé, le racisme, la prolifération des armes et les problèmes d'environnement, pour n'en citer que quelques exemples. Les mouvements d'étudiants qui, ces 10 dernières années, ont joué un rôle déterminant dans les grandes transitions sociales et politiques de plusieurs pays continueront probablement de jouer un rôle de premier plan dans l'action menée en faveur de la démocratisation et du progrès social.

54. Dans de nombreux pays, les conseils de la jeunesse nationaux, régionaux et locaux ouvrent la voie à une participation active des jeunes sur le plan politique et civique. Les conseils et assemblées de la jeunesse, dont la structure et le mandat peuvent varier, sont les voies traditionnelles de coopération et d'échange d'informations avec les pouvoirs publics nationaux et d'autres décideurs. Toutefois, ce modèle traditionnel est soumis à des pressions; il est largement tributaire d'un financement public stable, avantage qui n'est plus garanti et n'est pas habituellement offert aux organisations de la jeunesse dans les pays en développement ou en transition. Pour recevoir un financement, de nombreuses organisations doivent se concentrer sur les résultats et sur des projets. De plus, on considère souvent que les conseils de la jeunesse officiels sont le reflet des structures politiques en place. C'est pourquoi certains jeunes ont le sentiment qu'on leur demande de participer à ces mêmes structures qui, à leurs yeux, les excluent.

55. Les pouvoirs publics et les organisations internationales devraient donc s'efforcer de collaborer avec de nombreux jeunes, tant ceux qui sont organisés par le

biais des organisations formelles de la jeunesse que les autres. Certaines études révèlent un changement de motivation de plus en plus marqué chez les membres de ces organisations : beaucoup sont motivés par des considérations d'ordre pragmatique plutôt qu'idéologique. L'adhésion à une organisation est de plus en plus considérée comme un moyen de promouvoir sa carrière ou d'autres possibilités plutôt que comme une occasion de promouvoir des idées et des politiques inspirées par la jeunesse. Il faut peut-être y voir les conséquences de la compétitivité croissante sur le marché du travail et du besoin qu'éprouvent les jeunes d'élargir leurs réseaux d'échanges. Des efforts concrets doivent être faits en vue d'intégrer ces jeunes qui doivent faire face à certains obstacles tels que les normes culturelles qui favorisent les rapports hiérarchiques entre les générations, la situation économique qui les empêche de participer à des activités autres que rémunératrices et le manque d'accès à l'information et aux compétences nécessaires.

56. Si l'importance du bénévolat et le rôle qu'il joue dans la vie des jeunes n'ont pas diminué, ils ont toutefois changé. D'une manière générale, la participation des jeunes est désormais axée sur des questions spécifiques et orientée vers des services. Hésitant à adhérer à une organisation ou à un conseil formels, un grand nombre de jeunes préfèrent se tourner vers les possibilités que leur offrent les collectivités et les institutions de traiter de questions qui les intéressent. On assiste, de ce fait, à l'émergence de nouvelles structures de la jeunesse qui tendent à s'appuyer sur des réseaux de collaboration et d'intérêts communs. Par exemple, les activités qui, sur l'Internet, visent à promouvoir l'engagement civique et politique des jeunes, semblent renverser la tendance au déclin de la participation traditionnelle et de l'engagement civique des jeunes. Grâce aux sites Web transfrontières, aux téléconférences et aux vidéoconférences, aux groupes de discussion en ligne et aux caméras Web, les technologies de l'information et des communications créent de nouvelles formes de « cyberparticipation », qui offrent aux jeunes des voies de participation créatives, ouvertes et non hiérarchisées. Ces échanges fournissent aux décideurs un éclairage intéressant. Les jeunes prennent de plus en plus conscience de l'existence de ressources en dehors de leur communauté et des possibilités qui leur sont offertes de partager et de renforcer leurs activités. **Ces nouveaux modes de participation, qui ne sauraient remplacer des conseils de la jeunesse solides et efficaces, peuvent offrir à un plus grand nombre de jeunes la possibilité de participer activement à la prise de décisions et à l'édification de leur société.**

### **C. Jeunes à risque : santé, toxicomanie, délinquance et discrimination à l'encontre des filles et des jeunes femmes**

57. Pour la plupart, les jeunes gèrent bien le passage de la période protégée qu'est l'enfance à l'indépendance de l'âge adulte. Grâce au soutien de leur famille, de l'école et de leurs pairs, ils finissent par trouver leur place d'adultes dans la société. Une minorité ne suit pas cette voie, certains jeunes adoptant des comportements à risque susceptibles de nuire à leur insertion sociale et à leur santé. De nombreux jeunes découvrent leur sexualité, et cela comporte parfois des risques. Certains encore touchent à la drogue ou se risquent à des formes de délinquance, généralement de manière passagère. Ces risques liés à la transition sont à peu de chose près les mêmes que pour les générations précédentes, et restent une préoccupation de premier plan pour la plupart des jeunes à l'heure actuelle. Toutefois, depuis l'adoption du Programme d'action mondial, la menace de

l'infection par le VIH est largement prise en considération. Les répercussions du VIH/sida sont évoquées en annexe au présent rapport. Sont abordées ci-après d'autres évolutions importantes concernant la santé, la toxicomanie et la délinquance chez les jeunes, trois des thèmes du Programme d'action mondial, ainsi que certaines préoccupations propres aux jeunes femmes et aux filles.

## 1. Santé

58. La santé peut être définie comme un état de bien-être physique, mental et social complet, et non simplement comme l'absence de maladie ou d'infirmité. Dans la mesure où les jeunes jouissent généralement d'une bonne santé, leurs besoins sont souvent ignorés dans ce domaine, si l'on excepte le volet de la santé procréative. Comme causes de morbidité au sein de ce groupe, on relève souvent les accidents, les traumatismes physiques liés aux conflits armés, la violence, la toxicomanie, le VIH/sida et la tuberculose. Du fait de l'extrême pauvreté et de la malnutrition, certains jeunes sont plus vulnérables à la maladie. Accidents et blessures sont les principales causes de morbidité, de mortalité et de handicap chez les jeunes.

59. Bien que les cas de grossesse précoce aient diminué dans de nombreux pays, le problème reste très préoccupant, particulièrement en raison des risques qu'il comporte pour la santé de la mère et de l'enfant et des répercussions qu'il a sur l'éducation des filles et leur avenir. Chaque année, les femmes et les filles âgées de moins de 20 ans totalisent 17 % de toutes les naissances dans les pays les moins avancés et 14 millions de naissances dans le monde entier<sup>23</sup>. Dans les pays en développement, une femme sur trois donne naissance à un enfant avant l'âge de 20 ans; en Afrique de l'Ouest, la proportion est de 55 %. La grossesse est l'une des premières causes de mortalité chez les filles âgées de 15 à 19 ans, les complications de l'accouchement et les avortements pratiqués dans de mauvaises conditions apparaissant comme les principaux facteurs.

60. Dans l'ensemble du monde, les jeunes atteignent plus tôt la puberté et se marient plus tard. Les rapports sexuels avant le mariage semblent être en augmentation. Même si, dans une bonne partie du monde, l'âge du mariage tend à reculer, des millions d'adolescentes continuent de se marier et aussi de porter des enfants, même avant d'en avoir l'âge. Il ressort des données disponibles pour la fin des années 90 que dans des proportions de 51 % en Afrique et de 45 % en Amérique latine et dans les Caraïbes, les jeunes femmes sexuellement actives avant l'âge de 20 ans avaient eu des rapports sexuels avant le mariage. Chez les hommes, les chiffres étaient de 90 % en Afrique et de 95 % en Amérique latine et dans les Caraïbes. Dans de nombreux pays développés, l'activité sexuelle débute généralement avant le mariage, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

61. Dans les pays tant développés qu'en développement, de nombreuses personnes qui deviennent sexuellement actives à un jeune âge ne savent pas comment se protéger lors des rapports sexuels. Les jeunes femmes sont souvent incapables de négocier l'utilisation d'un préservatif avec leur partenaire masculin et craignent parfois que la question ne suscite des réactions violentes. Chaque année, un tiers des nouveaux cas de maladies sexuellement transmissibles (MST) guérissables – soit plus de 100 millions de cas – apparaissent chez des femmes et des hommes de moins de 25 ans. Les MST non traitées exposent à de graves risques d'infection au VIH.

62. La jeunesse est une période difficile de la vie. En période de conflits, les risques associés à cette période augmentent, en particulier pour les jeunes femmes. L'anxiété et la dépression, le stress et le suicide sont des manifestations inquiétantes de la morbidité des jeunes, particulièrement dans les pays ravagés par la guerre, l'occupation ou des sanctions. Les traumatismes et le manque de soutien et de services dans le domaine social peuvent avoir de graves répercussions sur les jeunes et nuire durablement à leur santé physique et mentale. Lorsque les structures sociales s'effondrent à cause de la guerre et de l'instabilité, les jeunes adultes ont tendance à s'adonner à une toxicomanie ou à des comportements sexuels à haut risque.

63. Au cours des 10 dernières années, les pays ont fait des progrès considérables dans la prise en compte des questions liées à la santé procréative des adolescents, notamment la nécessité d'informer et d'éduquer et de proposer des services qui permettraient aux jeunes d'éviter des grossesses non désirées ou des infections. Ces efforts s'inscrivent de plus en plus dans le cadre d'une approche plus large et intégrée, qui vise à se rapprocher des jeunes gens vivant des situations diverses et à les doter des compétences nécessaires pour forger leur propre avenir.

64. En faisant fond sur les expériences acquises au fil des 10 dernières années, on a élaboré une approche globale de la programmation en matière de santé des jeunes. S'appuyant sur un consensus mondial, cette démarche lie les interventions en matière de santé de la procréation aux efforts déployés pour offrir aux adolescents des choix grâce à des investissements consacrés à l'éducation, à la formation professionnelle et au développement de la citoyenneté. L'éducation sanitaire et, d'une manière générale, la préparation à la vie active, devraient figurer dans les programmes scolaires et dans les programmes destinés aux jeunes non scolarisés. Investir dans la santé, l'éducation et la formation professionnelle des jeunes et donner aux filles les moyens de poursuivre leurs études, de retarder une grossesse et de se marier plus tard sont des mesures essentielles qui peuvent les rendre beaucoup plus aptes à devenir des citoyens bien informés et productifs. **Les programmes et les politiques relatifs à la santé des jeunes devraient être pluridisciplinaires et ne pas se limiter au secteur sanitaire. Il faudrait transposer les efforts à une plus grande échelle pour régler de manière appropriée les problèmes sanitaires énormes auxquels doit faire face la jeunesse dans le monde.**

65. En encourageant les jeunes à participer pleinement à la mise au point et à la promotion des programmes et politiques relatifs à la santé, on leur permettrait de devenir des agents du changement au sein de leur communauté et on influencerait favorablement leur existence et celle de leurs pairs. Il faut cibler en particulier les jeunes dépourvus d'un milieu familial propice ou ceux qui sont maltraités ou négligés par leur famille.

66. **Le personnel soignant devrait recevoir une formation spécifique afin d'être mieux à même de communiquer avec les jeunes, de leur offrir des services axés sur leurs besoins et d'acquérir des compétences en matière de prise en charge des préoccupations sanitaires des jeunes.** Il devrait apprendre à gérer les cas de toxicomanie chez les jeunes, les questions de vaccination et de nutrition, les maladies chroniques, les traumatismes et d'autres problèmes de santé qui peuvent apparaître pendant la jeunesse et avoir des répercussions sur le bien-être à l'âge adulte.

67. Les jeunes ont demandé que davantage de ressources nationales et internationales soient consacrées à l'élaboration de programmes d'enseignement scolaire et extrascolaire sur le VIH/sida, la toxicomanie, la santé en matière de sexualité et de procréation et la santé mentale. **Les gouvernements doivent aider les jeunes à accéder plus facilement aux informations sur la santé, aux services sanitaires et aux services de santé en matière de sexualité et de procréation.**

## 2. Drogues

68. L'adolescence est une période caractérisée par une quête d'indépendance vis-à-vis des parents et d'autres adultes, par la création d'amitiés solides avec les pairs et par l'expérimentation d'idées, de produits et de styles de vie divers. Cela consiste parfois à prendre davantage de risques et à faire des choix et des compromis, ainsi qu'à saisir des occasions aux issues incertaines. La consommation de drogues, de tabac et d'alcool peut devenir une échappatoire à des situations face auxquelles les jeunes se sentent souvent désarmés.

69. Dans le monde, le tabac fait partie des principales causes de décès évitables. Au milliard de fumeurs que compterait actuellement le monde, devraient s'ajouter, d'ici à 2030, un milliard de jeunes adultes fumeurs<sup>24</sup>. Les pays en développement présentent les taux les plus élevés de tabagisme chez les jeunes. Si les femmes s'adonnent moins au tabagisme que les hommes, le phénomène touche de plus en plus les jeunes femmes. L'augmentation de la consommation de tabac chez les filles révèle la nécessité d'élaborer des politiques et des programmes axés sur cette catégorie de la population, afin de lutter contre les stratégies de commercialisation qui ciblent les jeunes femmes en associant le tabagisme à l'indépendance, au prestige et aux idylles.

70. Il semble que, dans de nombreux pays, les jeunes commencent à consommer de l'alcool de plus en plus tôt. Des études menées dans des pays développés ont révélé que plus tôt commence la consommation d'alcool et plus le risque est grand, ultérieurement, de voir naître un phénomène de dépendance et se produire des traumatismes liés à la consommation d'alcool. Statistiquement, les garçons sont plus nombreux à boire de l'alcool que les filles et à en boire en grande quantité. Toutefois, dans plusieurs pays européens, les niveaux de consommation d'alcool chez les jeunes femmes commencent à égaler, voire à dépasser, ceux des jeunes hommes. Les données concernant la consommation d'alcool chez les jeunes dans les pays en développement sont relativement rares. Certaines études indiquent que cette consommation est en augmentation dans les pays d'Amérique latine, en particulier chez les jeunes femmes.

71. En dépit des efforts déployés pour restreindre la publicité sur l'alcool et le tabac et la commercialisation de ces produits dans les pays industrialisés, ces deux industries continuent de cibler très précisément le marché que représentent les jeunes. Certaines mesures contraignantes ayant été imposées récemment aux méthodes de commercialisation dans les pays industrialisés, les industries susmentionnées se sont tournées de plus en plus vers les jeunes des pays en développement ou en transition, où nombre de ces mesures de protection n'ont pas encore été adoptées et où, malheureusement, les mesures destinées à protéger la santé des jeunes et leur sécurité sont moins nombreuses.

72. Dans de nombreux pays, l'augmentation de la consommation abusive d'alcool et de drogues a contribué à la hausse, chez les enfants et les jeunes, de la mortalité

et du risque d'infection par le VIH. Dans certains pays d'Asie centrale, la proportion de la population se droguant par voie intraveineuse serait jusqu'à 10 fois supérieure à celle observée dans de nombreux pays d'Europe occidentale. En Asie centrale et en Europe orientale, jusqu'à 25 % des toxicomanes qui se droguent par voie intraveineuse auraient moins de 20 ans et, dans cette partie du monde, la consommation de tous types de drogues a considérablement augmenté chez les jeunes depuis le début des années 90<sup>25</sup>. Le tabagisme a également augmenté chez les garçons et les filles. Une enquête a révélé que, dans certains pays de la Communauté d'États indépendants, 60 % des garçons de 15 ans ont dit s'être enivrés au moins deux fois en 2001.

73. Parmi les substances illicites recensées dans les traités internationaux relatifs au contrôle des drogues, le cannabis est, de loin, le plus largement et le plus fréquemment utilisé, en particulier chez les jeunes. Toutefois, au cours des dernières années, la tendance à la hausse a subi un arrêt dans plusieurs pays d'Europe et, en 2003, pour la première fois depuis 10 ans, la consommation de cannabis a nettement fléchi dans certains de ces pays. Dans certains pays d'Asie, les données disponibles révèlent que le nombre de jeunes femmes qui consomment des drogues illicites va croissant. Les femmes qui se droguent par voie intraveineuse sont de plus en plus des travailleuses du sexe. Dans certains pays d'Asie, l'âge de la première prise de drogue est en recul.

74. Depuis l'adoption du Programme d'action mondial, on observe une évolution notable consistant en l'abus de drogues de synthèse. En dépit des efforts déployés par beaucoup de pays pour restreindre l'accès aux stimulants de type amphétamine, plusieurs drogues de synthèse récentes sont à présent plus faciles à obtenir. Dans la plupart des pays, les stimulants comme l'ecstasy sont consommés par les jeunes dans des cadres festifs, souvent associé à des soirées dansantes. Dans les pays en développement, la consommation est principalement le fait de jeunes qui disposent d'un revenu élevé, tandis que dans les pays développés, le phénomène touche toutes les classes sociales. La consommation d'ecstasy semble continuer de progresser chez les jeunes adultes.

75. Lors de l'élaboration des stratégies de prévention, il faudrait réexaminer les liens qui existent entre la consommation de différents types de drogues, d'alcool et de tabac. **Pour pouvoir prévenir de manière efficace et crédible l'abus de drogues, en particulier la consommation à long terme et à haut risque, les programmes et les politiques doivent prendre en compte les facteurs qui ont poussé les jeunes à devenir toxicomanes.**

76. **Une approche plus globale de la politique de lutte contre la drogue devrait imposer davantage de restrictions à la commercialisation du tabac et de l'alcool et mettre l'accent sur des mesures de réduction de la demande qui séduisent les jeunes.** La réduction de la demande étant un élément essentiel de toute stratégie de lutte contre la drogue, les pays devraient s'efforcer de promouvoir des modes de vie sains et l'éducation, en collaboration avec les jeunes et leur collectivité.

77. **Il faut élaborer des stratégies spéciales pour les jeunes particulièrement exposés à la toxicomanie, ce qui englobe les jeunes issus de milieux défavorisés, les réfugiés et les déplacés, les toxicomanes se droguant par voie intraveineuse et les travailleurs du sexe.** Les initiatives visant à lutter contre la consommation de drogues doivent être mises en place dans le cadre d'une stratégie globale destinée à réduire la pauvreté, à renforcer l'intégration sociale dans tous les secteurs de la

société et à permettre à tous de profiter de la croissance économique. Les interventions à visées préventive et curative au niveau des collectivités ainsi que des mesures telles que les lois sur l'âge minimum pour la consommation d'alcool et les taxes sur l'alcool se sont révélées efficaces dans certains pays.

78. L'imposition de taxes peut être un moyen efficace de réduire la consommation d'alcool chez les jeunes. Les jeunes buveurs ont souvent un budget limité et leur consommation d'alcool répond aux variations des prix. Dans certains pays développés, l'augmentation des taxes sur l'alcool associée à d'autres mesures de prévention ont permis de faire baisser la consommation d'alcool et de réduire ses conséquences néfastes potentielles, comme les accidents de la route et la violence.

### **3. Délinquance juvénile**

79. La délinquance juvénile désigne différentes violations des normes juridiques et sociales commises par des mineurs, des infractions mineures aux infractions graves. Très souvent, les jeunes commettent des actes illicites et tombent dans la délinquance, la toxicomanie ou la violence à l'égard d'autrui, en particulier d'autres jeunes. Statistiquement, les jeunes sont le groupe de la population comptant le plus de délinquants même si beaucoup d'entre eux finissent par s'éloigner de la délinquance et de la marginalité.

80. Les jeunes qui vivent dans la précarité sont souvent exposés à la délinquance. Il a été démontré que la pauvreté, les problèmes familiaux, la toxicomanie et le décès d'un ou de plusieurs membres de la famille étaient des facteurs de risque. L'insécurité due à un environnement social instable accroît la vulnérabilité des jeunes et ceux qui ont des problèmes relationnels sont moins aptes à se protéger de l'influence négative des groupes de jeunes.

81. Dans les pays développés, l'immense majorité de ceux qui participent à des actes de violence contre des jeunes ont le même âge et sont du même sexe que les victimes. La plupart de ces délinquants sont de sexe masculin et opèrent en groupe. Les jeunes les plus exposés à la violence sont ceux qui ont entre 16 et 19 ans<sup>26</sup>. Selon les informations rassemblées par la police, la proportion de délinquants parmi les mineurs et les jeunes adultes de sexe masculin est plus de deux fois supérieure à celle des délinquantes parmi les mineures et les jeunes adultes de sexe féminin, et le nombre des condamnations six à sept fois supérieur.

82. Dans les pays en transition sur le plan économique, les taux de criminalité ont fortement augmenté. Depuis 1995, le niveau de la délinquance juvénile a augmenté de plus de 30 % dans nombre de ces pays. La délinquance juvénile est souvent très liée à l'alcoolisme et à la toxicomanie. En Afrique, la délinquance est principalement attribuée à la faim, à la pauvreté, à la malnutrition et au chômage.

83. Les taux de criminalité sont généralement plus élevés dans les villes qu'à la campagne, ce qui tient peut-être aux différences en matière de contrôle social et de cohésion sociale. Dans les villes, un grand nombre de pauvres vivent dans des colonies de squatters et dans des bidonvilles surpeuplés, insalubres et dépourvus des services de base.

84. La délinquance juvénile est en grande partie un phénomène de groupe, la majorité des infractions étant commises par des mineurs appartenant à un quelconque groupe de délinquants. Même les mineurs ayant commis une infraction seuls sont souvent liés à un groupe. Dans certains pays, le nombre de gangs de

jeunes a augmenté dans les années 90, les médias ayant fait connaître le phénomène des gangs au grand public et certains facteurs économiques et la détérioration de la situation économique ayant provoqué une augmentation de la pauvreté dans les zones urbaines. Les mineurs appartenant à un groupe de délinquants sont obligés d'adopter certains comportements et sont coupés des modes de vie conventionnels. Les membres de gangs sont beaucoup plus susceptibles d'être les victimes de violence que les membres d'autres groupes de jeunes. Selon une étude, la participation à des affrontements entre gangs multiplie par plus de trois la possibilité de subir des actes de violence<sup>27</sup>.

85. Dans plusieurs instruments des Nations Unies, l'adoption de mesures sociales est recommandée de préférence à des mesures judiciaires face aux délinquants mineurs. Il est souligné dans les Principes directeurs de Riyad que la prévention de la délinquance juvénile était un élément essentiel de la prévention du crime et, dans l'Ensemble de règles minima des Nations Unies concernant l'administration de la justice pour mineurs (Règles de Beijing), qu'il fallait s'attacher à prendre des mesures positives afin de promouvoir le bien-être du mineur et donc de réduire le besoin d'intervention de la loi<sup>28</sup>. On considère généralement que les interventions précoces constituent la meilleure manière de prévenir la délinquance juvénile et que la justice réparatrice est la meilleure manière de prévenir les récidives.

86. Il existe un éventail de solutions possibles pour lutter contre la délinquance juvénile et la criminalité en partant de deux perspectives opposées : soit dissuader les délinquants mineurs et les empêcher de commettre de nouvelles infractions, soit dialoguer avec eux et faciliter leur réinsertion sociale. Ainsi qu'il est précisé dans les Règles de Beijing : « Autant que faire se peut, la détention préventive doit être remplacée par d'autres mesures telles que la surveillance étroite, une aide très attentive ou le placement dans une famille ou dans un établissement ou un foyer éducatif<sup>29</sup> ». La détention préventive des mineurs peut également avoir un effet criminogène, aussi faut-il adopter des mesures nouvelles et originales pour l'éviter. Réprimer les infractions n'est pas la seule manière de répondre aux comportements antisociaux des jeunes et une action purement préventive ou répressive n'est pas vraiment efficace avec les jeunes ayant déjà des démêlés avec la justice. Il semble que les programmes locaux peuvent remplacer efficacement l'incarcération. Cependant, il semble qu'incarcérer un petit groupe de récidivistes ayant commis la majorité des délits signalés peut avoir une incidence positive sur les taux de criminalité.

87. Les jeunes délinquants souffrent souvent de l'exclusion sociale et économique. Le fait de maintenir de faibles taux de criminalité et l'adoption d'une politique d'inclusion et de régulation sociales s'influencent et se renforcent mutuellement. Ces 10 dernières années, le recours à de bonnes pratiques efficaces améliorant la sécurité collective et réduisant la criminalité dans les villes a augmenté, notamment la connaissance de nombreuses pratiques. Plusieurs de ces programmes viennent efficacement en aide aux jeunes qui risquent le plus de devenir des délinquants, ou à ceux qui vivent dans des zones à risque, et comprennent des interventions auprès de jeunes enfants, des programmes éducatifs, l'animation de groupes de jeunes, des activités de médiation, la formation professionnelle et l'acquisition de compétences, ainsi que des programmes de réinsertion. **Pour prévenir les comportements violents et lutter contre la délinquance, les autorités locales doivent adopter des stratégies combinant la prévention, les interventions et la répression.**

88. En dépit des nombreux changements intervenus dans sa composition et sa structure à l'échelle mondiale, la famille, lieu primordial de socialisation des enfants, continue de jouer un rôle important dans la prévention de la délinquance des mineurs et des jeunes. Les efforts de prévention les plus efficaces visent les familles de jeunes ayant des problèmes, notamment de graves troubles du comportement.

#### 4. Filles et jeunes femmes

89. La discrimination à l'égard des filles et des jeunes femmes et les stéréotypes sexistes continuent d'empêcher celles-ci de se développer pleinement et d'accéder aux services. L'éducation contribue à une plus grande égalité entre les jeunes femmes et les jeunes hommes mais, au niveau mondial, 65 millions de filles qui ne sont toujours pas scolarisées<sup>30</sup>. Chaque année, cinq millions de femmes âgées de 15 à 19 ans avortent et 40 % de ces interventions ne sont pas médicalisées<sup>31</sup>. Il est ressorti d'enquêtes sur la compréhension qu'avaient les jeunes des questions liées au sida que la plupart des garçons et des filles étaient mal informés et que les filles âgées de 15 à 19 ans étaient particulièrement mal informées. En ce qui concerne les indicateurs relatifs à la situation des jeunes femmes sur le marché du travail, ils sont, dans presque toutes les régions, inférieurs aux indicateurs relatifs aux jeunes hommes.

90. Si l'égalité des sexes n'est pas réalisée dans des domaines aussi importants que l'éducation, la santé et l'emploi, les objectifs visés dans le Programme mondial pour la jeunesse et dans la Déclaration du Millénaire ne pourront pas être atteints ni réalisés durablement. **L'étude de la situation sur le plan de l'égalité des sexes et le souci d'équité entre les sexes doivent figurer dans toutes les stratégies adoptées pour réaliser les priorités énoncées dans le Programme d'action mondial pour la jeunesse.**

91. Dans le monde entier, les filles et les jeunes femmes continuent d'être victimes d'actes de violence. Des millions de filles et de femmes sont victimes de violences physiques et de sévices sexuels et pourtant il est notoire qu'un grand nombre de ces actes ne sont pas signalés. Dans certains pays d'Afrique, plus de la moitié de la population totale de femmes et de filles a subi des mutilations génitales et, à ce jour, le nombre de cas de mutilations n'a pas vraiment diminué. Les femmes et les filles représentent la moitié des réfugiés dans le monde et, en tant que telles, elles sont particulièrement exposées à la violence sexuelle<sup>32</sup>. **Il faut que les gouvernements promulguent et appliquent des lois protégeant les filles et les jeunes femmes de toutes les formes de violence.** Il faut accorder une attention particulière aux mesures de prévention de l'infanticide des filles et de la sélection prénatale en fonction du sexe du fœtus, des mutilations génitales, de l'inceste, des sévices sexuels, de l'exploitation sexuelle, de la prostitution des enfants et de la pornographie mettant en scène des enfants. Il faut absolument mettre au point des programmes adaptés aux enfants offrant des garanties de sécurité et de confidentialité, ainsi que des services médicaux, sociaux et psychologiques, pour aider les filles victimes de violences.

92. Les stéréotypes et la discrimination sexistes empêchent également les filles et les jeunes femmes de participer pleinement à la société, y compris aux activités de la société civile. Les médias traditionnels et ceux qui sont diffusés sur Internet continuent de véhiculer des stéréotypes incitant souvent à considérer la femme

comme un objet et à minimiser leur importance dans la société. Il faut continuer à informer les jeunes de l'incidence négative qu'ont les obstacles à l'égalité des hommes et des femmes imposés par les cultures, les idées reçues et les traditions, afin qu'ils puissent appliquer le principe d'égalité des sexes. **Les gouvernements et les organisations internationales et non gouvernementales doivent faire en sorte que les filles et les jeunes femmes aient accès à la formation, à l'information et aux médias dans les domaines sociaux, culturels, économiques et politiques, et qu'elles aient les moyens d'exprimer leur opinion.** Il faut appuyer l'action des organisations non gouvernementales, en particulier des organisations de jeunes, afin d'encourager l'égalité des filles et des garçons et la participation des filles à la vie sociale.

### **III. Conclusions et recommandations : nouvelles propositions en vue de l'adoption d'une politique mondiale en faveur de la jeunesse**

93. Compte tenu du fait que 200 millions de jeunes vivent dans la pauvreté, 130 millions étant illettrés, 88 millions étant au chômage et 10 millions vivant avec le VIH/sida, il importe de renouveler les engagements envers les objectifs du Programme d'action mondial. **Bien que des progrès aient été réalisés dans certains domaines prioritaires du Programme d'action, il ressort du présent rapport que la jeunesse actuelle doit faire face à des problèmes beaucoup plus complexes que ceux de la génération précédente.**

94. La dichotomie qui existe entre les jeunes des pays développés, d'une part, et ceux des pays en développement, d'autre part, s'estompe du fait de l'urbanisation, de la mondialisation et de l'apparition, dans le monde, d'une culture de la jeunesse, alimentée par les médias. Bien que les jeunes du monde entier, qui sont 1,2 milliard, restent caractérisés par la diversité et l'hétérogénéité de leurs besoins et de leurs objectifs, leurs valeurs et identités se rejoignent de plus en plus. De nombreux jeunes devront lutter pour échapper à la pauvreté, et la jeunesse restera très diversifiée dans le monde pendant de nombreuses décennies encore. Pourtant, dans leur immense majorité, les jeunes partagent les valeurs que sont la démocratie et la paix.

95. Les politiques concernant les jeunes sont trop souvent influencées par les stéréotypes défavorables associés à cette catégorie de la population, notamment la délinquance, la toxicomanie et la violence. La plupart des jeunes ne s'adonnent pourtant pas à de telles activités, et ceux qui le font finissent en général par y renoncer. Les jeunes devraient plutôt être considérés comme des partenaires essentiels pour la construction de la société du futur. À tous les niveaux, les États sont encouragés à élaborer et à appliquer des politiques intégrées pour la jeunesse, en liant les différents domaines prioritaires en matière de développement des jeunes. **Les domaines prioritaires du Programme d'action mondial étant étroitement liés les uns aux autres, les États devraient élaborer des politiques globales et intégrées en faveur des jeunes. En outre, dans le cadre du suivi du Programme d'action, il faut aussi accorder une attention particulière aux besoins spéciaux des groupes de jeunes défavorisés, notamment les handicapés, les migrants et les autochtones.**

96. **Les gouvernements devraient sans cesse évaluer leurs politiques en faveur des jeunes, avec le concours de ces derniers.** Les conditions dans lesquelles vivent les jeunes ont subi des changements rapides et les décideurs pourraient ne pas prendre en compte les problèmes actuels, en pensant que les jeunes d'aujourd'hui vivent les mêmes expériences que celles vécues hier par leurs aînés. Pour que leur situation soit évaluée efficacement, il faut mettre les jeunes à contribution. Cela renforcerait leur engagement en faveur des politiques qui les concernent et leur donnerait davantage de possibilités de coopérer et de s'impliquer.

97. **Le présent rapport et le Plan mondial pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement montrent combien il importe de transposer à une plus grande échelle les investissements consacrés à la jeunesse.** Pour s'attaquer aux problèmes que posent la pauvreté, l'illettrisme, le chômage et le VIH/sida chez les jeunes, il faudrait prendre comme modèle les interventions qui se sont révélées efficaces à petite échelle, les reproduire à une plus grande échelle et y consacrer davantage de fonds. Les investissements en faveur de la jeunesse doivent d'abord être consacrés à l'enfance, et si l'on s'engage et que l'on investit davantage en faveur des objectifs du Millénaire qui concernent les enfants, les jeunes de 2015 en profiteront pleinement. Intégrer des politiques en faveur des enfants et des jeunes, comme l'ont déjà fait certains pays, est donc très utile. Les gouvernements devraient par conséquent considérer les jeunes comme des partenaires dans la poursuite des objectifs du Millénaire. Il faut donner libre cours à l'énergie et au potentiel des jeunes, afin qu'ils puissent contribuer à la réduction de la pauvreté, à la protection de la santé maternelle et à la lutte contre le VIH/sida chez leurs pairs, dans les régions les plus pauvres du monde.

98. **Disposer d'un ensemble d'indicateurs vérifiables, dont certains pourraient être extraits des objectifs du Millénaire pour le développement ayant trait à la jeunesse, permettrait de mieux mesurer les progrès qui seront accomplis à l'avenir en faveur des jeunes.** Le Programme d'action a joué un rôle déterminant dans l'élaboration, en 1995, d'un programme mondial pour la jeunesse comportant 10 domaines prioritaires, mais il n'a pas établi d'indicateurs vérifiables pouvant être utilisés ultérieurement pour contrôler les progrès réalisés par rapport à ces priorités. On pourrait, par exemple, définir un indicateur de développement de la jeunesse qui, à l'image de l'indicateur du développement humain, rassemblerait des données concernant la santé des jeunes, leur niveau d'instruction et leurs revenus dans divers pays, et permettrait ainsi de mesurer les progrès accomplis dans les domaines prioritaires du Programme d'action. On pourrait également assurer le suivi de certains des indicateurs concernant la jeunesse, parmi les 48 indicateurs établis pour mesurer les progrès en matière de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. **À sa soixantième session, l'Assemblée générale pourrait envisager de charger le Secrétariat d'élaborer de tels indicateurs, qui pourraient servir aux pouvoirs publics et à d'autres intervenants pour mesurer les progrès accomplis d'ici à 2015.**

99. **L'Assemblée générale pourrait envisager d'adopter officiellement les cinq nouvelles questions importantes abordées dans le présent rapport et les ajouter aux priorités du Programme d'action mondial.** Les renseignements fournis dans le présent rapport justifient cette démarche. En outre, compte tenu du rôle essentiel que jouent les jeunes dans la réalisation des objectifs du Millénaire et de leur potentiel, l'Assemblée générale pourrait inviter les organismes du système des Nations Unies à mettre en œuvre des arrangements

interinstitutions destinés à favoriser les synergies entre les diverses activités entreprises au sein du système. Le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, qui suit cette question par le biais du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination, tiendra l'Assemblée informée des progrès accomplis. Enfin, l'Assemblée générale pourrait inviter les États Membres à faire en sorte que les jeunes se joignent aux délégations officielles qui assisteront aux séances spéciales de l'Assemblée générale organisées lors de sa sixième session pour marquer le dixième anniversaire du Programme d'action mondial pour les jeunes (2005). Bien que, depuis 1995, l'Assemblée générale ait encouragé la représentation des jeunes par les nombreuses résolutions qu'elle a adoptées sur le thème de la jeunesse, rares sont les États Membres qui nomment des jeunes au sein de leurs délégations officielles. Toutefois, ces dernières années, la participation de jeunes adéquatement sélectionnés a donné de très bons résultats. Il conviendrait de s'appuyer sur cette expérience pour assurer une large participation à la commémoration du dixième anniversaire du Programme d'action mondial.

#### Notes

- <sup>1</sup> Voir *World Population Prospects: The 2002 Revision* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.03.XIII.9).
- <sup>2</sup> Voir E/CN.5/2003/4.
- <sup>3</sup> Les deux seuils de pauvreté sont calculés à partir des données du *World Development Indicators 2004* relatives à la proportion de personnes de chaque pays qui vit en dessous du seuil international de pauvreté (estimations de l'ONU relatives à la population. Les estimations du nombre de jeunes reposent sur les données sur la nutrition qui figurent dans le tableau n° 7 (indicateurs du développement humain) du *Rapport mondial sur le développement humain 2004* établi par le Programme des Nations Unies pour le développement. Voir R. Curtain, *Young in Extreme Poverty: dimensions and policy implications with particular focus on South East Asia* (Melbourne, 2004). Document établi en vue du *Rapport mondial sur la jeunesse 2005*. Il peut être consulté à l'adresse suivante : <<http://www.un.org/esa/socdev/unyin/workshops/main.htm>>.
- <sup>4</sup> Voir D. Gordon, S. Nandy, C. Pantazis, S. Pemberton et P. Townsend, *Child Poverty in the Developing World* (Bristol, The Policy Press, 2003).
- <sup>5</sup> Ibid. Le dénuement extrême est défini comme l'ensemble des circonstances qui risquent fortement d'entraîner de graves répercussions préjudiciables à la santé, au bien-être et au développement des enfants. Il a un lien causal avec le faible niveau de développement à long terme et à court terme. Des indicateurs touchant au manque d'accès aux aliments, à l'eau, aux installations d'assainissement, aux services de santé, au logement, à l'éducation, à l'information et aux services de base sont mis au point. Un enfant vit dans la pauvreté absolue si, et seulement si, au moins deux de ses besoins fondamentaux ne sont pas satisfaits.
- <sup>6</sup> Voir Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Fonds international de développement agricole, Programme alimentaire mondial : *Réduction de la pauvreté et de la famine : le rôle déterminant du financement de l'alimentation, de l'agriculture et du développement rural* (Rome, 2002); N. Majid : *Reaching Millennium Goals: How Well Does Agricultural Productivity Growth Reduce Poverty?* (Genève, Organisation internationale du Travail, 2004).
- <sup>7</sup> Voir UNESCO, Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous (Paris, 2003), dans *Quality education for all young people: challenges, trends and priorities: reference document* (UNESCO, 2004), p. 6.

- <sup>8</sup> Voir UNESCO, *Genre et éducation pour tous : le pari de l'égalité, Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2003/04* (Paris, 2003), p. 76. L'effectif de l'enseignement supérieur s'est accru d'environ 50 % dans les pays en développement entre 1990 et 1997 (passant de 29 à 43,4 millions d'étudiants), tandis que la croissance a été beaucoup plus lente dans les pays développés (le nombre d'étudiants y a augmenté de 13 %, passant de 39,5 à 44,8 millions). 1997 est la dernière année pour laquelle on dispose au niveau mondial d'estimations comparables aux séries antérieures. Depuis 1997, on utilise une nouvelle Classification internationale type de l'éducation, qui a une incidence sur la comparabilité dans le temps des statistiques, en particulier pour l'enseignement secondaire et supérieur (p. 68).
- <sup>9</sup> Voir UNESCO, « Bilan de l'éducation pour tous à l'an 2000 », dans *World Youth Report, 2003: The Global Situation of Young People*, publication des Nations Unies, numéro de vente : 03.IV.7.
- <sup>10</sup> « Les enfants manquant gravement d'instruction » sont les enfants de 7 à 18 ans qui n'ont pas été scolarisés dans le cycle d'enseignement primaire ou secondaire, autrement dit, qui ne sont jamais allés à l'école. Voir Gordon et al., op. cit.
- <sup>11</sup> Voir UNESCO, op. cit.
- <sup>12</sup> Voir « *L'éducation pour tous : tenir nos engagements collectifs* ». Texte adopté au Forum mondial sur l'éducation, tenu à Dakar du 26 au 28 avril 2000.
- <sup>13</sup> Le taux de chômage englobe les individus qui cherchent effectivement du travail; en sont exclus ceux qui sont découragés ou qui décident de prolonger leurs études ou leur formation. OIT, *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes* (Genève, 2004).
- <sup>14</sup> Voir Organisation des Nations Unies, *Trends in Total Migrant Stock: The 2003 Revision*, <<http://www.un.org/esa/population/publications/migstock/2003TrendsMigstock.pdf>>.
- <sup>15</sup> Voir Rapport du Sommet mondial pour le développement social, Organisation des Nations Unies, Copenhague, 6-12 mars 1995 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.96.IV.8).
- <sup>16</sup> Voir A/C.3/56/2.
- <sup>17</sup> Voir résolution 55/2 de l'Assemblée générale.
- <sup>18</sup> Voir résolution 57/254 de l'Assemblée générale.
- <sup>19</sup> Voir <<http://www.bbc.co.uk/commissioning/marketresearch/audiencegroup2.shtml>>.
- <sup>20</sup> Voir R. Curtain, « Promoting youth income generation opportunities through information and communication technologies (ICT): best practices in Asia and the Pacific » (Melbourne, Curtain Consulting, 2003).
- <sup>21</sup> Voir <[http://europa.eu.int/comm/public\\_opinion/cceb\\_en.htm](http://europa.eu.int/comm/public_opinion/cceb_en.htm)>.
- <sup>22</sup> Voir E. Mjaavatn, « Modern lifestyle: a threat to young people's life » (Université norvégienne des sciences et des technologies, 1999).
- <sup>23</sup> Voir FNUAP, *État de la population mondiale* (New York, 2004).
- <sup>24</sup> Voir P. R. Lopez, « Future Worldwide health effects of current smoking patterns » dans C. E. Koop, M. R. Shwarz, éditeurs, *Critical Issues in Global Health* (San Francisco, 2001).
- <sup>25</sup> Voir ONUSIDA et Development Cooperation Ireland, « Breaking the Barriers », *Partnership to Fight HIV/AIDS in Europe and Central Asia*. Document présenté à la Conférence ministérielle tenue à Dublin les 23 et 24 février 2004.
- <sup>26</sup> Voir Allemagne, *Premier rapport périodique sur le crime et la lutte contre la criminalité en Allemagne* (Berlin, 2001).
- <sup>27</sup> Voir R. Loeber, L. Kalb et D. Huizinga, « Juvenile Delinquency and Serious Injury Victimization », *Juvenile Justice Bulletin* (Washington, D.C.: US Department of Justice, 2001).
- <sup>28</sup> Voir résolution 45/112 de l'Assemblée générale.

- <sup>29</sup> Voir résolution 40/33 de l'Assemblée générale.
- <sup>30</sup> Voir Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Situation des enfants dans le monde, 2004* (New York, 2003).
- <sup>31</sup> Voir FNUAP, *A Time Between: Health, Sexuality and Reproductive Rights of Young People* (New York, 1999) (publication des Nations Unies, numéro de vente : 99.III.H2).
- <sup>32</sup> Nations Unies, *Les femmes dans le monde 2000 : des chiffres et des idées* (publication des Nations Unies, numéro de vente : 00.XVII.14).

## Annexe

### Examen de cinq sujets de préoccupation apparus après l'adoption du Programme d'action mondial

#### A. Mondialisation

1. La mondialisation, que l'on définit plus ou moins comme l'intégration mondiale des économies et des sociétés<sup>a</sup>, a des répercussions sur de nombreux aspects de l'existence des jeunes. Ces derniers ont une relation ambiguë avec la mondialisation, sur le plan tant économique que culturel. D'un côté, ils sont très flexibles et sans doute mieux à même que d'autres de s'adapter aux nouvelles occasions qui se présentent et d'en tirer parti. Leur génération est celle qui maîtrise le mieux les nouvelles technologies de l'information. Ils profitent de la croissance économique et sont nombreux à voyager autour du monde pour le travail, les études, des projets d'échange ou des vacances. En outre, le téléphone et l'Internet leur permettent de rester en contact avec leurs amis et leurs proches à l'étranger. En revanche, beaucoup de jeunes, en particulier dans les pays en développement, ont été exclus du processus de numérisation et de modernisation, et n'ont pas les ressources économiques nécessaires pour profiter des possibilités qu'offre la mondialisation. Cinq effets de la mondialisation sur l'existence des jeunes sont évoqués de manière plus détaillée ci-après : la répartition des possibilités d'emploi; les migrations; la culture des jeunes et le consumérisme; la citoyenneté mondiale et le militantisme.

2. La mondialisation peut être un puissant facteur de réduction de la pauvreté. Dans beaucoup de pays, les systèmes de protection sociale et d'éducation se sont améliorés grâce à la mondialisation. Malheureusement, environ 2 milliards de personnes vivent dans des pays qui ne profitent pas de la mondialisation, essentiellement dans des régions de l'Afrique sub-saharienne, de l'Asie occidentale et l'ex-Union soviétique<sup>b</sup>. Dans ces pays, le taux de croissance économique a fléchi, des emplois ont disparu, les revenus ont baissé et la qualité de l'éducation et des services de santé a diminué. L'écart de revenu se creuse non seulement entre les pays, mais aussi à l'intérieur de chaque pays.

3. La mondialisation a considérablement modifié le marché de l'emploi, et les jeunes, en tant que nouveaux venus, sont particulièrement exposés. Les nouvelles technologies ont remplacé le travail manuel, ce qui a principalement eu des répercussions sur les emplois peu qualifiés dans le secteur des services. En Chine, pays qui connaît pourtant une croissance économique remarquable, le taux de chômage augmente, en raison du passage de l'agriculture aux secteurs de la fabrication et des services, qui exigent une main-d'œuvre moins abondante, de la réforme des entreprises publiques et de la réorganisation du secteur public. La libéralisation des échanges contraint les entreprises à devenir plus flexibles et plus concurrentielles. Beaucoup sont devenues de plus en plus tributaires d'une main-d'œuvre bon marché et flexible, souvent employée de manière irrégulière. La délocalisation d'opérations de programmation perfectionnées et d'emplois semi-qualifiés dans les centres d'appels vers des pays à salaires faibles est peut-être la meilleure illustration de l'évolution des possibilités d'emploi offertes aux jeunes.

4. Les migrations entre les pays et à l'intérieur des pays, constituent un autre aspect de la mondialisation. Les jeunes ont toujours été fortement représentés parmi

les migrants. Les investissements étrangers créant souvent des possibilités d'emploi dans les villes des pays d'accueil, les travailleurs ruraux quittent les campagnes. En 2003, 48 % de la population mondiale vivait dans des zones urbaines, et d'ici à 2007, ce chiffre devrait dépasser 50 %<sup>c</sup>. En 2002, on dénombrait 175 millions de migrants internationaux. D'après les données disponibles sur l'immigration, environ 15 % d'entre eux, soit 26 millions, seraient des jeunes<sup>d</sup>. Chaque jour, des milliers de jeunes tentent par des moyens illégaux d'aller faire fortune dans un pays riche, souvent motivés par des informations fantaisistes et de grandes espérances. Une industrie parallèle, composée d'agences de voyage, d'agents de placement et d'intermédiaires aux activités illicites, orchestre le trafic de ces migrants. Au cours des deux dernières décennies, la traite des filles et des jeunes femmes, qui tombent souvent dans le piège de la prostitution, a augmenté de manière alarmante. Les jeunes femmes et les filles qui sont pauvres, peu instruites ou qui appartiennent à des populations autochtones, à des minorités ethniques ou encore à des collectivités rurales ou des groupes de réfugiés sont les plus exposées au trafic de personnes.

5. La mondialisation a de nombreuses conséquences sur la culture des jeunes. La multiplication des moyens de communication a donné naissance au consumérisme mondial. Par le biais de la télévision, des vidéos musicales et des films, les contenus provenant des États-Unis ou d'Europe dominant de plus en plus le secteur des divertissements dans le monde entier. Les jeunes ont tendance à adopter et à interpréter les produits mondiaux sous l'angle de leurs propres cultures et expériences locales, ce qui crée de nouvelles formes hybrides de culture, dont les significations varient selon le contexte local et national. Beaucoup de jeunes des pays en développement, ainsi que la jeunesse marginalisée du monde industrialisé, ne sont pas en mesure de satisfaire les grandes aspirations qu'ils nourrissent en matière de bien-être matériel, d'où des risques de marginalisation, de frustrations et, éventuellement, de délinquance et de conflits sociaux.

6. Sur toute la planète, les jeunes sont préoccupés par les répercussions néfastes de la mondialisation, comme la répartition inégale des richesses et la dégradation de l'environnement. Le mouvement antimondialisation s'est étendu au monde entier et regroupe un ensemble hétérogène d'organisations non gouvernementales, d'associations d'étudiants, d'organisations politiques et de militants des droits civils. Le mouvement lutte en faveur de questions telles que la justice mondiale, le commerce équitable, l'allègement de la dette et le développement durable. Au cours des deux dernières décennies, des résultats notables ont été obtenus, particulièrement en matière de reconnaissance des droits universels fondamentaux et de prévention des menaces mondiales. En dépit de la présence de nombreux jeunes actifs sur la scène internationale, on peut arguer que la diversité des questions les concernant, de leurs opinions, de leurs intérêts et de leurs convictions fait obstacle à l'émergence d'une voix forte et unie et d'un mouvement mondial des jeunes et des étudiants.

7. Pour répondre à certaines des préoccupations liées à la migration de la jeunesse, il faut offrir aux jeunes des solutions viables qui leur permettent de rester dans leur pays. Il faut donc s'attaquer aux causes premières comme la pauvreté et, ce faisant, s'efforcer de corriger les inégalités entre nations riches et nations pauvres. **Cela signifie aussi qu'il faut offrir aux jeunes, grâce à l'éducation et à la formation, les connaissances et la confiance nécessaires pour intégrer le marché du travail de leur propre pays et y réussir.**

8. La plupart des données sur la migration ne sont pas ventilées par âge. **Des données concernant les départs et les retours des jeunes permettraient d'analyser la situation de l'emploi des jeunes dans le monde.**

## **B. Technologies de l'information et des communications**

9. Un domaine dans lequel les jeunes ont un léger avantage est celui de la nouvelle société de l'information mue par les nouvelles technologies. Les jeunes sont souvent à l'avant-garde dans l'utilisation et la vulgarisation novatrices des technologies de l'information et des communications. Ils s'adaptent rapidement et sont généralement très avides des grandes quantités d'informations régionales et mondiales que les nouvelles technologies de l'information et des communications sont à même de diffuser.

10. Les technologies de l'information et des communications, devenues un facteur clef de développement, ont de profondes répercussions dans les secteurs politique, économique et social de plusieurs pays. Nombreux sont ceux qui associent au premier chef les technologies de l'information et des communications aux technologies de transmission de pointe, mais une définition plus utile consiste à les assimiler à toutes les technologies facilitant le traitement de l'information et toute autre forme de communication. En élargissant la portée de la définition des technologies de l'information et des communications pour couvrir tant les plus anciennes que les plus récentes – journaux, radio, télévision, caméscopes, ordinateurs et téléphones cellulaires – on peut mieux comprendre le plein impact de ces technologies sur le développement social des jeunes. Il semble de moins en moins pertinent d'établir une distinction entre technologies anciennes et nouvelles dans la mesure où, pour atteindre divers publics, les technologies de radio/télédiffusion et de transmission par satellite et Internet sont conjuguées de façon novatrice.

11. La prolifération des technologies de l'information et des communications présente à la fois des avantages et des inconvénients eu égard au développement social et à l'intégration des jeunes. Les jeunes utilisent souvent l'Internet pour avoir accès à des divertissements et à de nouveaux sites et en tant que lieu de rencontres personnelles par le biais des programmes de conversation interactive. Ils tirent aussi parti des nouvelles technologies pour participer davantage à un certain nombre d'activités civiques. Par ailleurs, on insiste plus sur l'utilisation des technologies de l'information et des communications dans le contexte des priorités mondiales des jeunes telles que l'accès à l'éducation, à l'emploi et l'élimination de la pauvreté. Toutefois la question de savoir si les facilitent l'autonomisation des jeunes et améliorent leur qualité de vie ou si elles creusent encore les inégalités et divisions du monde actuel reste posée. Les jeunes tout autant que les autres groupes d'âge sont préoccupés par le « fossé numérique » mondial.

12. Il existe encore de profondes disparités dans la répartition et l'utilisation des nombreuses formes de technologies. À titre d'exemple, en Europe, 331 personnes sur 1 000 utilisent l'Internet contre environ 15 sur 1 000 en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, 37 sur 1 000 au Moyen-Orient et en Afrique, et 92 sur 1 000 en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ces chiffres ne concernent pas uniquement les jeunes, encore qu'ils s'y réfèrent largement, les jeunes étant parmi les principaux utilisateurs d'ordinateurs. Il importe en outre de faire remarquer que ces disparités

s'amenuisent pour ce qui est des technologies plus anciennes – radio et télévision – qui jouent donc un rôle très important dans la diffusion de l'information. Ainsi, en Europe, 813 personnes sur 1 000 ont une radio contre 198 sur 1 000 en Afrique subsaharienne, 177 sur 1 000 au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et 410 personnes sur 1 000 en Amérique latine et dans les Caraïbes<sup>c</sup>.

13. L'accès insuffisant aux technologies de l'information et des communications reste une importante difficulté pour les jeunes. Des efforts particuliers doivent être déployés pour desservir les jeunes dans les zones rurales, vu les progrès rapides accomplis par les technologies sans fil qui permettent de surmonter les obstacles physiques de la distance et de la topographie à des coûts raisonnables, obstacles qui ont, pendant longtemps, limité le développement des infrastructures et des télécommunications dans les zones rurales. Un accès commun à ces services peut en renforcer l'impact. Dans les zones les plus reculées et les moins peuplées, les incitations commerciales risquent souvent d'être insuffisantes pour encourager le secteur privé à fournir les investissements nécessaires, ce qui peut rendre nécessaire une intervention du secteur public. Le fossé numérique, caractérisé par un accès profondément inégal aux technologies de l'information et des communications et à leur utilisation, se manifeste à la fois aux niveaux international et national et il appartient donc aux responsables politiques tant nationaux qu'internationaux d'y faire face.

14. On s'emploie de plus en plus à promouvoir l'action sociale et le développement des ressources locales des jeunes par l'intermédiaire des communications électroniques, de la « participation cybernétique » et de la « citoyenneté électronique ». Aujourd'hui, les technologies de l'information et des communications et les nouveaux médias sont devenus les composantes clefs de l'engagement civique et de l'activisme des jeunes et ce sont ces connexions entre ces nouveaux médias, l'Internet et les technologies de l'information et des communications qui ont de façon générale permis l'activisme des jeunes et influé sur ses diverses formes. De façon plus directe, les technologies de l'information et des communications, qui sont utilisées pour la communication et la coordination entre les mouvements de jeunes, ont contribué à la naissance d'un sentiment de solidarité électronique entre individus et groupes ayant divers programmes. Ces technologies ont par ailleurs permis aux jeunes de mieux comprendre les questions, problèmes et crises dans d'autres régions du monde. Ces nouvelles technologies sensibilisent très directement le public à ces questions et permettent aux activistes de communiquer instantanément. Dans de nombreux pays, l'Internet est le moyen d'information le moins contrôlé et il peut être un instrument puissant à la disposition des groupes d'activistes et des agents de plaidoyer, contribuant par là même aux progrès de la transparence, de la société civile et de la démocratie. Les listes de diffusion, les sites Web temporaires et à long terme, la formulation et l'édition collectives en ligne de documents sont des caractéristiques courantes de l'activisme des jeunes d'aujourd'hui. De tels instruments sont souvent utilisés par les jeunes pour rédiger et communiquer leur contribution aux processus politiques et aux réunions internationales. **Il convient d'encourager l'adoption de mesures pour faciliter l'accès à l'Internet et faire mieux connaître les technologies de l'information. L'utilisation effective de ces technologies devrait contribuer à renforcer diverses formes d'engagement des jeunes.**

15. Lorsqu'elles sont disponibles, les technologies de l'information et des communications sont susceptibles de faciliter l'accès des jeunes à une meilleure

éducation. De nombreux établissements scolaires et centres de formation tirent parti de ces technologies pour le téléenseignement et la formation pédagogique à de nouvelles méthodes d'enseignement. Les possibilités numériques sont particulièrement utiles pour atteindre les communautés rurales qui ne disposent pas de grandes bibliothèques et d'autres ressources éducationnelles. Grâce aux technologies de l'information et des communications, les programmes scolaires peuvent être actualisés et plus efficacement diffusés. L'utilité éducationnelle des technologies de l'information et des communications dépend de la disponibilité de vecteurs adéquats mais il existe des pratiques modèles de solutions rentables adaptés à chaque pays, qui facilitent l'accès à l'éducation à l'aide des technologies de l'information et des communications. Avec les technologies, le fonctionnement des classes a évolué – intégration de manuels scolaires multimédia, recherches et présentation d'exposés par les étudiants – pour favoriser un apprentissage plus interactif et participatif.

16. Au cours de ces 10 dernières années, on a eu davantage recours aux technologies de l'information et des communications pour promouvoir l'emploi des jeunes. Le commerce électronique local et les petits réseaux sont susceptibles de fournir aux jeunes de nouvelles sources de revenus ainsi que l'occasion de progresser professionnellement sans devoir s'éloigner de leur famille et de leurs réseaux de soutien. Au niveau local, plusieurs exemples illustrent comment les technologies de l'information et des communications peuvent favoriser l'esprit d'entreprise des jeunes à faibles revenus. L'expansion mondiale de la téléphonie mobile et du nombre de ses abonnés a été phénoménale ces dernières années. La disponibilité de réseaux de téléphones mobiles dans de nombreux pays à faibles et moyens revenus ouvre aux jeunes de multiples débouchés. Une option courante consiste à faire appel au microcrédit pour acquérir un téléphone mobile et en tirer un revenu en permettant aux autres de téléphoner à bon marché. Pour promouvoir l'emploi et l'esprit d'entreprise des jeunes à l'aide des technologies de l'information et des communications, il est indispensable de pouvoir se familiariser avec lesdites technologies et d'y avoir accès.

17. Toutefois, nombreux sont les jeunes qui restent exclus de la révolution de l'information tandis que d'autres sont affectés par l'éventuelle remise en question par les technologies de l'information et des communications de leurs formes traditionnelles de socialisation. Enfin, certains jeunes s'efforcent de trouver un équilibre entre les influences exercées par la famille et la collectivité et les influences mondiales et interculturelles exercées par les technologies de l'information et des communications. À titre d'exemple, le recours croissant à la téléphonie mobile a affecté les interactions quotidiennes des jeunes, presque partout dans le monde. Ces technologies peuvent indépendamment influencer sur l'existence des jeunes, notamment sur leur comportement et leurs valeurs, qui diffèrent de ceux de leurs aînés, et par là même créer un nouveau schéma de socialisation. C'est ainsi que peut s'émousser le rôle critique que jouent les générations qui se succèdent dans la transmission des pratiques traditionnelles. En fait, la socialisation risque d'intervenir en sens inverse à mesure que les générations plus jeunes enseignent à leurs aînés l'utilisation des nouvelles technologies. Toutefois, les technologies de l'information et des communications et les médias n'éliminent pas l'influence des agents traditionnels – parents et école. Ainsi, cette nouvelle culture mondiale des jeunes propulsée par les médias, en particulier par les technologies de l'information et des communications, favorise une situation de socialisation réciproque entre

générations, susceptible d'infirmier l'hypothèse courante selon laquelle les jeunes ne sont pas des membres à part entière de la société tant qu'ils n'ont pas terminé leur processus de socialisation.

18. Certains critiques avancent que les technologies de l'information et des communications véhiculent implicitement un ensemble de valeurs associées à la culture populaire occidentale. Il importe toutefois de souligner que la culture des jeunes est dans une large mesure un phénomène régional autant que mondial. Les jeunes utilisent, adaptent et interprètent les produits mondiaux dans le contexte de leurs propres cultures et expériences locales et, ce faisant, créent des formes culturelles hybrides dont la signification diffère selon les circonstances locales. S'il n'est plus réaliste d'appliquer des politiques traditionnelles et protectionnistes visant à limiter la portée des nouveaux médias et des technologies de l'information et des communications, il risque d'être tout aussi inadéquat d'adopter une approche libérale en facilitant l'accès des jeunes aux nouveaux médias sans aucune forme de protection. **Pour aider les jeunes à utiliser les technologies de l'information et des communications, une stratégie triple pourrait être envisagée qui viserait à mettre à la disposition des jeunes les médias voulus, à encourager leur participation à la production de médias et à l'élaboration des politiques et à promouvoir une éducation qui insiste sur la familiarisation avec les technologies de l'information et des communications en tant qu'importante dimension de la citoyenneté contemporaine.**

### C. Le VIH/sida et les jeunes

19. La jeune génération actuelle n'a pas connu un monde sans sida. En tant que groupe, ces jeunes sont tout particulièrement vulnérables pour ce qui est de contracter ou transmettre cette maladie. Actuellement, 10 millions de jeunes vivent avec le VIH/sida, dont 6,2 millions en Afrique subsaharienne et 2,2 millions en Asie<sup>f</sup>. En même temps, les jeunes qui peuvent faire des choix en toute connaissance de cause sont beaucoup plus à même de réduire considérablement le nombre de nouvelles infections.

20. Les jeunes sont plus enclins que leurs aînés à adopter des comportements dangereux, de sorte qu'ils sont plus exposés aux risques de l'infection. Ce phénomène s'explique notamment par le manque d'informations, les pressions exercées par les autres jeunes, l'ignorance du danger, un discernement diminué par l'alcool, l'impossibilité de refuser un rapport sexuel non protégé et l'accès limité aux contraceptifs.

21. À l'échelle mondiale, près d'un quart de ceux qui vivent avec le VIH ont moins de 25 ans. Un tiers des femmes qui vivent avec le VIH ont entre 15 et 24 ans. Le taux des nouvelles infections est plus élevé chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes. Ce phénomène est dû à de nombreux facteurs dont, notamment, le fait que les filles sont biologiquement plus sujettes à la contamination, l'inégalité des sexes, les normes socioculturelles, l'absence de sécurité financière, le mariage forcé et précoce, la violence sexuelle et la traite des jeunes femmes. En Afrique subsaharienne et dans les Caraïbes, de deux à trois fois plus de jeunes femmes que d'hommes risquent d'être séropositives. Dans certains pays, au moins un quart des jeunes femmes sont victimes de rapports sexuels forcés et non protégés, d'où une éventuelle importante transmission du VIH<sup>g</sup>. En Europe de l'Est et en Asie centrale,

ainsi que dans une grande partie de l'Amérique latine, les jeunes hommes sont toutefois beaucoup plus sujets à l'infection que les jeunes femmes. Dans de nombreuses régions, les consommateurs de drogues injectables et les hommes ayant des rapports homosexuels sont particulièrement en danger.

22. Les jeunes risquent tout particulièrement de contracter le VIH du fait qu'ils représentent un pourcentage élevé des groupes particulièrement vulnérables dans des environnements très menacés par l'infection. À titre d'exemple, dans plusieurs pays d'Asie, les jeunes représentent plus de 60 % des travailleurs du sexe; en Asie centrale et en Europe de l'Est, on estime que jusqu'à 25 % des consommateurs de drogues injectables sont âgés de moins de 20 ans<sup>h</sup>. Dans certaines régions, en particulier celles où la prévalence de la consommation de drogues injectables est particulièrement élevée, l'âge de l'initiation à l'utilisation des drogues a diminué. Un autre groupe particulièrement vulnérable au VIH est celui des jeunes réfugiés et des jeunes migrants. Ceux qui ont abandonné l'école – environ 120 millions d'enfants d'âge scolaire dans le monde entier – sont aussi désavantagés dans la mesure où ils ont perdu l'occasion d'apprendre les rudiments en matière d'hygiène procréative et de VIH dans un environnement stable et fiable, à savoir la salle de classe<sup>i</sup>.

23. On estime actuellement que le nombre d'orphelins du sida ayant perdu un ou leurs deux parents s'élève à 15 millions d'enfants dont 12 millions vivent en Afrique subsaharienne, chiffre qui risque de passer à 18 millions d'ici à 2010. L'insuffisance des systèmes de protection et des ressources fait que les risques de malnutrition, d'abus de maladie et d'infection au VIH se sont considérablement accrus<sup>j</sup>.

24. **Les politiques et programmes d'intervention aux niveaux national et local devraient comprendre des programmes d'information et d'éducation concernant le VIH/sida et reposant sur l'autonomie fonctionnelle pour permettre aux jeunes de faire des choix et de prendre des décisions concernant leur santé.** Pour bénéficier dans les faits des informations, du savoir-faire et des services, les jeunes doivent pouvoir compter sur un environnement sûr et sur des relations familiales et collectives susceptibles de les protéger des dangers.

25. **Pour réduire la vulnérabilité des jeunes à l'infection, les gouvernements devraient développer des services de soins de santé primaire de haute qualité accessibles, disponibles et bon marché, notamment dans les domaines de l'hygiène sexuelle et de la santé procréative, allant de pair avec des programmes d'éducation des jeunes portant notamment sur les maladies sexuellement transmissibles dont le VIH/sida.** Les interventions au niveau des collectivités se sont avérées hautement efficaces lorsqu'elles ciblaient précisément les jeunes marginalisés, tels que les travailleurs du sexe et les consommateurs de drogues injectables, qui n'ont guère accès à l'information et aux services et sont tout particulièrement vulnérables au VIH/sida. Censées être l'expression de l'engagement national, ces politiques devraient préciser le contexte général des dispositions prises pour réduire la vulnérabilité des jeunes au VIH/sida tout en favorisant des interventions ciblées. Elles devraient reposer sur des mesures qui se sont avérées efficaces et devraient être renforcées pour faire face au problème dans toute son ampleur. La coopération internationale et les efforts mondiaux collectifs doivent se poursuivre pour contenir la propagation du VIH/sida. Toute la gamme des options de prévention doit être mise à la disposition des jeunes et être non seulement axée sur la promotion de modes de vie sains mais aussi sur l'hygiène sexuelle et la

modification des comportements. Pour ce faire, on peut notamment encourager l'abstinence, l'entrée plus tardive dans la vie sexuelle, la réduction du nombre des partenaires sexuels et l'utilisation correcte et systématique des moyens de contraception.

#### D. Les jeunes et les conflits

26. La paix et la sécurité sont les conditions préalables à la réalisation des objectifs du Programme d'action mondial pour les jeunes. La protection des jeunes personnes vulnérables dans des situations de conflit armé est un souci immédiat. On a assisté au cours de la décennie écoulée à un accroissement sans précédent du nombre de jeunes à avoir été victimes des conflits armés et à y avoir pris part. Aujourd'hui, on estime à 300 000 le nombre d'enfants soldats et de jeunes combattants qui participent activement à des conflits armés<sup>k</sup>.

27. Un cadre juridique global de protection des jeunes a été élaboré au cours de la décennie écoulée. Il est toutefois limité aux jeunes âgés de moins de 18 ans<sup>l</sup>. La Convention relative aux droits de l'enfant constitue la base juridique garantissant le respect des droits de l'enfant. La Déclaration sur la survie, la protection et le développement de l'enfant adoptée en 1990, vise à « protéger les enfants du fléau de la guerre et à prendre des mesures pour empêcher de nouveaux conflits armés, afin de donner aux enfants du monde entier un avenir de paix et de sécurité. » La communauté internationale a adopté un nouveau programme d'action pour assurer la protection des enfants dans les situations de conflit armé. Plusieurs nouveaux instruments tels que la Convention n° 182 de l'OIT et le Protocole facultatif se rapportant à la convention relative aux droits de l'enfant ont été élaborés, documents qui interdisent tous deux le recrutement forcé et obligatoire pour participer à des conflits armés.

28. Le fait que les progrès réalisés au cours de la décennie écoulée dans la mise en place d'un cadre juridique international de protection des mineurs dans les conflits armés ait conduit les parties belligérantes à se soucier davantage de protéger les enfants et les jeunes reste discutable. L'expérience de certains pays en conflit ne porte pas à croire que les progrès accomplis au niveau international sur les plans politique, juridique et normatif se traduisent par des faits concrets sur le tas. Il reste qu'un certain nombre de recommandations pourrait être formulé sur la base de quelques importantes leçons que l'on pourrait tirer de programmes établis en faveur des jeunes dans les conflits armés.

29. **Il est essentiel d'accumuler et de stocker des données sur la meilleure manière de répondre aux besoins spécifiques des jeunes dans les conflits armés. En permettant à la communauté internationale d'y avoir accès de manière structurée, celle-ci serait mieux à même d'intervenir à temps pour sauver des vies.** Il faudra surtout tâcher de trouver divers modes d'insertion des jeunes selon qu'ils aient été victimes ou combattants.

30. **Les programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (D.D.R.) devraient être notamment adaptés aux besoins spécifiques des jeunes,** en particulier en fournissant aux jeunes soldats des informations précises sur ces programmes et en leur offrant la possibilité d'en bénéficier; en assurant l'acquisition des compétences et la formation dans les camps de démobilisation, et en suivant ceux d'entre eux qui ont été réinsérés dans leur communauté d'origine, les

programmes d'évaluation comme ceux conçus spécialement à l'intention des jeunes doivent être élaborés en tenant compte des sexes et des spécificités.

31. **Mettre en œuvre des moyens didactiques axés sur le renforcement des capacités de prévention des crises et de consolidation de la paix pourrait aider à empêcher l'éclatement de conflits violents et armés.** Cette idée repose sur la prise de conscience de plus en plus aiguë selon laquelle les jeunes sont les agents dynamiques de paix et que plutôt que de faire partie du « problème », ils devraient faire partie de la solution. Il met l'accent sur le rôle des jeunes en tant qu'artisans de la paix, et leur donne la possibilité d'aider à soutenir l'élan de paix, plutôt que de réagir violemment face à un conflit qui se profile à l'horizon.

32. **Les problèmes qui touchent à la situation des jeunes et des ex-enfants soldats devraient être pris en compte dans les négociations de paix et dans les programmes visant à les réinsérer dans la société.** La participation des jeunes aide à asseoir une démocratie participative et à obtenir le meilleur résultat dans le cadre du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion.

33. Dans les milieux où les choix d'emploi intéressants sont très limités, les conflits armés offrent souvent aux jeunes la possibilité de se procurer des revenus. **Offrir la possibilité aux jeunes de trouver un emploi intéressant (convenable) leur expose moins au risque de se faire recruter ou de se joindre volontairement à des forces hostiles.** Dans les situations de postconflits, ce sont des politiques axées sur des stratégies d'emploi des jeunes qui non seulement aident ces derniers à gagner convenablement leur vie, mais également permettent à de jeunes soldats d'éviter de se faire recruter de nouveau pour participer à des conflits armés. Il faudra veiller à ce que l'éducation, la formation professionnelle et l'acquisition des connaissances soient adaptées aux besoins du marché du travail même dans la région où les ex-enfants soldats retourneront. Cela étant, la formation doit aller de pair avec la création d'emplois dans le secteur local structuré et non structuré.

## E. Relations intergénérationnelles

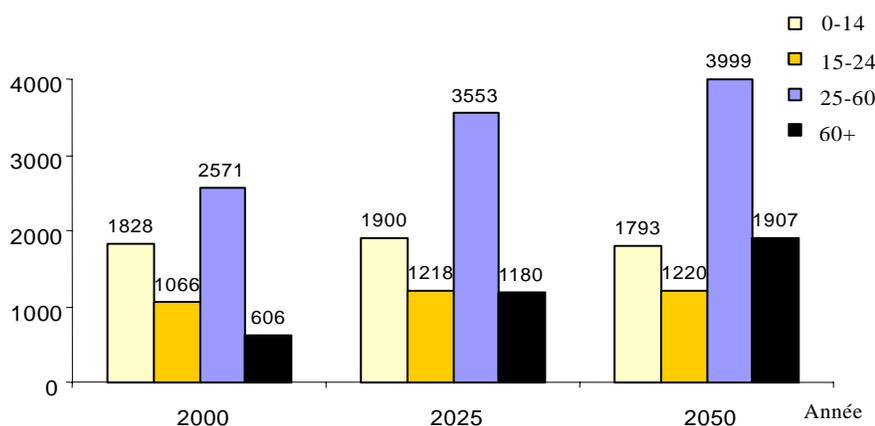
34. Avant le milieu de ce siècle, la population mondiale sera plus ou moins équitablement répartie entre les personnes âgées et les jeunes. Le pourcentage de ceux qui sont âgés d'au moins 60 ans doit en principe doubler, passant de 10 à 21 % entre 2000 et 2050 tandis que celui des jeunes de moins de 14 ans baissera d'un tiers, de 30 à 20 % (voir graphique 1)<sup>m</sup>. Le pourcentage des jeunes par rapport à la population totale baissera de 18 à 14 %<sup>n</sup>.

35. Dans les pays développés, ce vieillissement de la population se perçoit déjà. Il s'effectue à un rythme plus élevé que dans les pays en développement; par contre, dans de nombreux cas, les infrastructures et les politiques nécessaires destinées à accompagner ces développements ne suivront pas. Alors qu'aujourd'hui 6 sur 10 personnes âgées vivent dans les pays en développement, d'ici à 2050, le taux sera 8 sur 10 (voir graphique 2). L'Afrique demeure la région qui compte le plus de jeunes dans sa population, même si, selon toute vraisemblance, ce pourcentage devrait en principe diminuer et celui des personnes âgées doubler.

36. Entre 2000 et 2050, l'espérance de vie dans le monde devrait passer de 65 à 74 ans<sup>o</sup>, ce qui fait qu'il ne sera plus rare de voir des familles d'au moins quatre générations. Cela pose le problème de la répartition des tâches parmi les membres

de la famille et celui des systèmes de protection sociale financés par l'État, notamment les pensions de retraite et les soins de santé. On verra se créer une plus grande interdépendance entre les jeunes et les personnes âgées dans les années à venir. **Les soins qui devront de plus en plus être administrés aux personnes âgées et le développement de la société en général dépendront de plus en plus de la promotion des jeunes.**

Graphique 1  
**Population mondiale par groupe d'âge, 2000-2050, en millions**

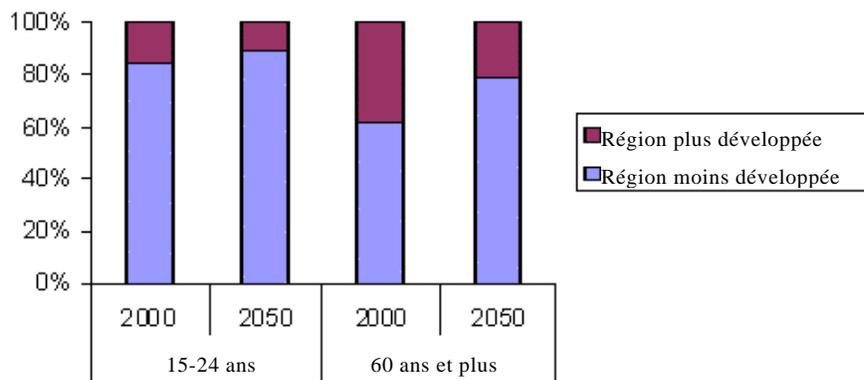


United Nations *World Population Prospects: the 2002 Revision. Volume II: Sex and Age* (New York, 2003).

37. La famille demeure la cellule de base de la société où différentes générations se rassemblent et cohabitent. Or, les structures familiales subissent actuellement de profondes mutations. On passe de la famille élargie à la famille nucléaire; on assiste également à un accroissement du nombre de foyers individuels et des foyers de cohabitation. L'âge du premier mariage n'intervient plus vers 25 ans mais plutôt vers 30 ans, souvent en raison du prolongement des études et de l'entrée tardive dans le marché de l'emploi, notamment pour les jeunes femmes. À cela s'ajoute le fait que les couples ont des enfants plus tard et en font moins.

38. La pandémie du sida a fait reculer de plusieurs décennies l'espérance de vie qui avait marqué des progrès graduels en Afrique subsaharienne. Dans les pays d'Afrique orientale et australe les plus touchés, la probabilité qu'un enfant âgé de 15 ans meure avant d'avoir atteint 60 ans a sensiblement augmenté, passant de 10 à 30 % au milieu des années 80 à 30 à 60 % au début du nouveau millénaire<sup>P</sup>. Les jeunes ont particulièrement souffert des conséquences intergénérationnelles de l'épidémie. La nécessité de s'occuper de parents infectés, de faire face à la perte de membres de leur famille et de prendre soin d'orphelins du sida a eu de profonds effets sur les jeunes et les a conduits à assumer de nouveaux rôles de responsabilités dans leur famille et dans leur société.

Graphique 2  
**Les divers groupes d'âge et leur pourcentage dans la population mondiale, 2000-2050**



United Nations *World Population Prospects: the 2002 Revision. Volume II: Sex and Age* (New York, 2003).

39. La pauvreté se transmet de génération en génération; il y a une distinction entre la pauvreté tout au long de la vie, également appelée pauvreté intragénérationnelle, et la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. La pauvreté tout au long de la vie correspond à la manière dont un enfant ou une jeune personne pauvre peut devenir un adulte pauvre ou plus pauvre encore; la pauvreté intergénérationnelle renvoie à la pauvreté qui se transmet de génération en génération. En intervenant dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'emploi, on peut rompre le cycle de la pauvreté, autrement la pauvreté tend à s'accroître avec l'âge. L'étude de la pauvreté globale sous l'angle intergénérationnel ajoute un aspect utile. La transmission de la pauvreté de génération en génération intervient à la fois dans le domaine privé et public, dans le second cas notamment en imposant les revenus des anciennes générations pour financer le système d'éducation primaire. Les legs peuvent revêtir un aspect à la fois positif, comme dans le cas des avoirs liquides et des aspirations, et négatif, comme dans le cas de la main-d'œuvre servile, de la malnutrition et de la discrimination fondée sur le sexe. Le degré de transmission de la pauvreté du parent à l'enfant est déterminé par le mode de distribution des ressources et d'administration des soins au sein du foyer et de la société.

40. Le degré de dépendance ou d'indépendance économique d'une jeune personne, voire l'ampleur de la charge qui pèse sur elle au sein du foyer peut basculer très rapidement, ce qui est lourd de conséquences pour le bien-être immédiat et à long terme aussi bien de la jeune personne que de sa famille. Les taux de chômage élevés observés chez les jeunes font que nombre d'entre eux n'arrivent pas ou tardent à s'affranchir de la tutelle économique de leur famille.

41. Les relations intergénérationnelles se fondent également sur la culture. En passant de l'enfance à l'âge adulte, les jeunes se forment leur propre identité, en adoptant les normes et les valeurs culturelles de leurs parents et en les adaptant à la société environnante. La mondialisation des médias a élargi le champ des normes et

des valeurs dont s'inspirent les jeunes pour créer leur propre identité. Les jeunes épousent de plus en plus certains aspects des cultures issues du monde entier pour les intégrer à leur identité, ce qui peut creuser davantage le fossé culturel qui les sépare de leurs parents et de leurs grands-parents. La « fracture numérique intergénérationnelle » entre les jeunes et les anciennes générations y concourt également.

**Une attention plus soutenue devrait être accordée aux conséquences socioéconomiques des sociétés vieillissantes en utilisant à cet égard une double approche : premièrement en investissant dans les individus tout au long de leur vie, notamment en élaborant selon les âges des politiques et programmes qui favorisent une certaine souplesse sur le lieu de travail, un apprentissage tout au long de la vie et des modes de vie sains, surtout lors des périodes charnières de la vie telles que le passage de la jeunesse à l'âge adulte, le mariage, ou l'entrée dans le troisième ou quatrième âge; et deuxièmement en renforçant le milieu social, familial, local et communautaire.**

#### Notes

<sup>a</sup> Voir Banque mondiale, *Globalization, Growth and Poverty: Building an Inclusive World Economy* (Washington/New York, Banque mondiale et Oxford University Press, 2002).

<sup>b</sup> Ibid.

<sup>c</sup> Voir Nations Unies, *World Urbanization Prospects. The 2003 Revision* (publication des Nations Unies, numéro de vente : 04.XIII.6).

<sup>d</sup> Voir Estimation fondée sur les tranches d'âge moyennes des 10 principaux pays concernés par l'immigration, établie à partir de données fournies par la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies.

<sup>e</sup> Voir The World Bank and International Telecommunication Union, *World Development Indicators, 2004* (Washington, 2004).

<sup>f</sup> Voir ONUSIDA, *Rapport de 2004 sur l'épidémie mondiale du sida* (Genève, 2004).

<sup>g</sup> Voir ONUSIDA et la Coalition mondiale des femmes et le sida, *Violence contre les femmes ayant le sida* (Genève, 2004).

<sup>h</sup> Voir UNAIDS and Development Cooperation Ireland, op. cit.

<sup>i</sup> Voir Family Health International, « Reaching out-of school youth with reproductive health and HIV/AIDS information and services », *Youth Issues Paper n°4* (Washington, 2004).

<sup>j</sup> Voir ONUSIDA, op. cit.

<sup>k</sup> A/59/282.

<sup>l</sup> Le terme « enfant » au regard des conventions des Nations Unies sur leur protection juridique dans la plupart des cas renvoie à toutes les personnes âgées de moins de 18 ans. Le terme « jeune adulte soldat » renvoie aux personnes âgées de 18 à 21 ans.

<sup>m</sup> Voir United Nations, *World population Prospects: The 2002 revision Highlights* (New York, 2003).

<sup>n</sup> Voir United Nations, *World population Prospects: The 2002 Revision, Volume II: Sex and Age* (publication des Nations Unies, numéro de vente : 03.XIII.7).

<sup>o</sup> Voir United Nations, *World population Prospects: The 2002 Revision. Vol. I: Comprehensive Tables* (publication des Nations Unies, numéro de vente : 03.XIII.6).

<sup>p</sup> Voir Organisation mondiale de la santé, le Rapport sur la santé dans le monde, 2004 – Changer le cours de l'histoire (Genève 2004), p. 2.